

RAPPORT WSRW – AVRIL 2021

# P POUR PILLAGE

**Les exportations  
marocaines du phosphate  
du Sahara Occidental occupé**

*Des compagnies de fertilisants du monde entier importent le phosphate controversé du Sahara Occidental, territoire sous occupation marocaine illégale. Ce rapport détaille celles qui sont impliquées en 2020.*

# 2021

**Avec les  
données  
2020**



**WSRW** WESTERN SAHARA  
RESOURCE WATCH

Au cours des derniers mois, Epiroc et Continental ont mis un point final à leurs accords d'approvisionnement avec la mine de phosphate de l'OCP, la compagnie nationale marocaine, au Sahara Occidental occupé. Les éoliennes de la société espagnole Siemens Gamesa Renewable Energy fournissent toute l'énergie nécessaire à l'OCP pour mener à bien le pillage du minerai de phosphate du territoire. Khalil Dambar (en photo) a perdu son frère Saïd en 2010 sous les coups de feu d'un policier marocain. Khalil manifeste son inquiétude pendant la semaine de l'Assemblée Générale de Siemens Gamesa en 2021.



# Synthèse

***Toute vie sur la planète, et donc toute la production agricole, dépend du phosphore, symbole chimique P. Cet élément se trouve dans le minerai de phosphate et est transformé en engrais. Pour le peuple du Sahara Occidental, leur P ne se transforme pas en bénéfice. C'est plutôt le contraire.***

Pour la huitième année consécutive, Western Sahara Resource Watch publie un aperçu annuel détaillé des compagnies impliquées dans l'achat du phosphate du Sahara Occidental. Le minerai de phosphate illégalement exploité par le gouvernement marocain au Sahara Occidental est l'une des sources de revenus tirés par le Maroc des territoires qu'il occupe contre le droit international. Le peuple sahraoui s'est toujours ouvertement déclaré contre ce commerce, et l'a exprimé devant l'ONU, à toute occasion, et aux entreprises concernées.

La liste présentée dans ce rapport est complète pour l'année civile 2020, et indique toutes les cargaisons de phosphate chargées au Sahara Occidental occupé. Au total 22 navires ont quitté le territoire avec 1,1 million de tonne de minerai de phosphate, approximativement le même niveau qu'en 2019. À titre de comparaison, les exportations moyennes du Maroc à partir du territoire occupé au cours des années 2012-2018 étaient de 1,8 million de tonnes.

Le commerce avec la coentreprise d'OCP en Inde et avec deux coopératives d'agriculteurs en Nouvelle-Zélande restent relativement stable par rapport à l'année précédente, représentant respectivement 64% et 20,4% de l'ensemble des échanges.

Depuis que des navires transportant du phosphate du Sahara Occidental ont été arrêtés au Panama et en Afrique du Sud au Cap en 2017, aucune cargaison n'a plus transité par le cap de Bonne-Espérance ou par le canal de Panama.

Deux des principaux fournisseurs de l'OCP pour la mine de Bou Craa, Continental et Epiroc, ont en 2020 mis fin à leur implication de longue date sur le territoire après la pression des investisseurs.

Après l'examen de sources d'information dans les pays importateurs, WSRW a conclu que le prix que le Maroc tire du commerce pourrait être environ deux fois plus élevé que ce que signalé dans les éditions précédentes du même rapport.

WSRW appelle toutes les entreprises impliquées dans ce commerce à mettre fin immédiatement à tous les achats et transports de phosphate du Sahara Occidental, tant que qu'une solution n'est pas trouvée au conflit. Les investisseurs sont invités à interpeller les compagnies, ou à désinvestir si rien n'est fait.

## Publié

Le 13 avril 2021, Bruxelles.

Cette publication est rendue possible par une subvention de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (www.norad.no) au Comité norvégien de soutien au Sahara Occidental.

## ISBN

978-82-93425-40-3

## Page d'accueil

Le plus long convoyeur au monde transporte le phosphate des mines de Bou Craa jusqu'à la côte.

## Design

Lars Høie

## Photos

Berserk Productions (P. 1),  
Équipe Média (P. 2),  
Mohamed Dchira (P. 9),  
Emmaüs Stockholm (P. 14),  
GIBFRAN46 (P. 24), Rick Vince  
(P. 29), WSRW.org (30, 33, 35),  
John Tordai (P. 37).

Pour approfondir ses recherches et intensifier ses campagnes internationales WSRW a besoin de votre aide. Pour tout don, rendez-vous [www.wsrw.org](http://www.wsrw.org)

Le rapport est libre d'utilisation, en version imprimée ou en ligne. Pour des commentaires ou des questions, contactez [coordinator@wsrw.org](mailto:coordinator@wsrw.org)

*Western Sahara Resource Watch (WSRW)* est une organisation internationale basée à Bruxelles. WSRW, ONG indépendante, travaille en solidarité avec le peuple du Sahara Occidental, pour faire des recherches et informer sur le pillage des ressources du territoire par le Maroc.

[www.wsrw.org](http://www.wsrw.org)

[www.twitter.com/wsrw](https://www.twitter.com/wsrw)

[www.facebook.com/wsrw.org](https://www.facebook.com/wsrw.org)

[www.instagram.com/wsrw\\_org](https://www.instagram.com/wsrw_org)

## Liste des abréviations

DWT ou TPL	Tonnes de Port en Lourd
OMI	Organisation Maritime Internationale
OCP	Office Chérifien des Phosphates SA
ONU	Organisation des Nations Unies



# La controverse



Dans les territoires occupés un Sahraoui demande aux agriculteurs néo-zélandais de se réveiller. La nation du Pacifique est l'un des rares pays à encore importer du phosphate du Sahara Occidental. Les Sahraouis vivant dans les territoires occupés et en exil ont constamment protesté contre ces importations.

La revendication du Maroc sur le Sahara Occidental a été rejetée par la Cour Internationale de Justice.<sup>1</sup> À ce jour, l'ONU qualifie le Sahara Occidental de territoire non autonome – une colonie – sans puissance administrante. Selon l'ONU, la « souveraineté permanente sur les richesses et les ressources naturelles » est un « élément fondamental du droit à l'autodétermination ».<sup>2</sup>

Le Bureau des affaires juridiques des Nations Unies a analysé la légalité de l'exploration et exploitation pétrolière au Sahara Occidental, une activité d'extraction des ressources – actuellement dans sa phase exploratoire – qui est d'une nature similaire à l'extraction du phosphate. L'ONU a conclu que « si des activités de prospection et d'exploitation devaient être entreprises au mépris des intérêts et de la volonté du peuple du Sahara Occidental, elles contreviendraient aux principes de droit international applicables aux activités touchant aux ressources minérales des territoires non autonomes. »<sup>3</sup> L'Organe des Nations Unies dédié aux droits économiques, sociaux et culturels<sup>4</sup> et le Comité des droits de l'homme des Nations Unies ont tous deux souligné la nécessité d'obtenir du peuple sahraoui son « consentement à la réalisation de projets de développement et d'opérations d'extraction [des ressources] ».<sup>5</sup>

Pourtant, quelques semaines seulement après l'invasion du territoire en 1975, le minerai de phosphate de la mine de Bou Craa au Sahara Occidental était exporté vers des entreprises d'engrais étrangères. La mine de Bou Craa est gérée par l'Office Chérifien des Phosphates SA (OCP), compagnie nationale marocaine de phosphate maintenant connue comme OCP SA. La mine est l'une des principales sources de revenus du Maroc sur le Sahara Occidental.

Les Phosphates de Boucraa SA (Phosboucraa) est une filiale à part entière de l'OCP. Ses principales activités sont l'extraction, l'enrichissement, le transport et la commercialisation de minerai de phosphate de la mine de Bou Craa, jusqu'à l'exploitation du quai de chargement et de l'usine portuaire de traitement située sur la côte Atlantique, à El Aaiún. L'OCP déclare sa capacité annuelle de production au Sahara Occidental à 2,6 millions de tonnes et estime la réserve de Bou Craa à 500 millions de tonnes.<sup>6</sup> Bou Craa contribue pour environ 8% des

volumes totaux extraits par l'OCP et pour environ 20% de son exportation totale de minerai de phosphate.<sup>7</sup> OCP affirme que les mines Bou Craa ne représentent que 2% de toutes les réserves de phosphate exploitées par le Maroc.<sup>8</sup> La qualité exceptionnelle du minerai de phosphate du Sahara Occidental en fait un produit très convoité des producteurs d'engrais.

Cependant, cette histoire pourrait toucher à sa fin. Le gisement de phosphate de Bou Craa est composé de deux couches. Les propres rapports de l'OCP de 2014 et 2016 se contredisent, affirmant que seule la couche supérieure est exploitée ou que l'exploitation minière est déjà passée à la deuxième couche, qui est de moindre qualité.<sup>9</sup> Ce qui est clair c'est que le Maroc a maintenant pratiquement vendu la totalité du phosphate de haute qualité qui aurait dû être disponible pour le peuple sahraoui dès son autodétermination.

L'OCP affirme aussi que Phosboucraa est le plus grand employeur privé de la région, déclarant 2 029 employés en 2019<sup>10</sup> – dont 75% sont dits être des « locaux » (sans qu'il soit précisé s'ils sont Sahraouis ou colons marocains)<sup>11</sup>. L'OCP affirme également que Phosboucraa est un acteur majeur de la viabilité économique et du bien-être des habitants de la région. L'OCP vante également l'impact social de Phosboucraa, affirmant verser des pensions aux retraités, offrir des avantages médicaux et sociaux aux employés, retraités et familles, etc.<sup>12</sup>

L'OCP présente les prétendus avantages économiques et sociaux comme justification à son exploitation de mines de phosphate à l'extérieur des frontières traditionnelles et internationalement reconnues du Maroc.<sup>13</sup>

Le Maroc utilise le phosphate de Bou Craa dans son lobbying politique afin de gagner le soutien d'autres pays à son occupation illégale. Un document officiel du gouvernement marocain, divulgué en 2014, affirme que les ressources du Sahara Occidental, y compris le phosphate, doivent être utilisées « pour impliquer la Russie dans des activités au Sahara ». Le document poursuit en disant que « en retour, la Russie pourrait garantir un gel sur le dossier Sahara au sein de l'ONU. »<sup>14</sup>

**“Le Sahara Occidental est sous occupation marocaine depuis 1975 et figure sur la liste onusienne des territoires non autonomes qui doivent être décolonisés. Le conseiller juridique de l'ONU a déclaré en janvier 2002 que l'exploration des ressources minérales au Sahara Occidental sans le consentement local violerait le Pacte inter-national relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels”**

Fonds de pension du gouvernement suédois, AP-Fonden, sur l'exclusion de PotashCorp et Incitec Pivot de ses portefeuilles.<sup>15</sup>

**“Les achats de phosphate du Sahara Occidental par Agrium selon un contrat à long terme avec l'OCP constituent un risque inacceptable de complicité dans la violation des règles éthiques fondamentales, et contrevient ainsi aux directives de KLP pour un investissement responsable”**

La compagnie d'assurance norvégienne KLP concernant son désinvestissement d'Agrium Inc.<sup>16</sup>

**“L'exploitation du phosphate par la société au Sahara Occidental est considérée comme une violation de l'article 73 de la Charte des Nations Unies, de l'article 55 de la Convention de La Haye, de l'avis Corell et, partant, du point 12 des principes directeurs de l'ONU (relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et de l'article 40 des principes directeurs de l'OCDE”**

MP Pension, Danemark. Décision d'exclure l'OCP de l'univers d'investissement, 17 janvier 2019.<sup>17</sup>

**“Opérations en territoire occupé (Sahara Occidental)”**

Fonds de compensation au régime général de pension, Luxembourg, le 23 novembre 2018, en référence aux exclusions de toutes les entreprises importatrices d'engrais concernées.<sup>18</sup>

**“Nutrien est exclu pour violation des règles internationales du fait de la poursuite de son approvisionnement en minerai de phosphate du Sahara Occidental occupé, sans le consentement du peuple Sahraoui”**

Nykredit Realkredit Group, Danemark, expliquant son exclusion de Nutrien, avril 2018.<sup>19</sup>

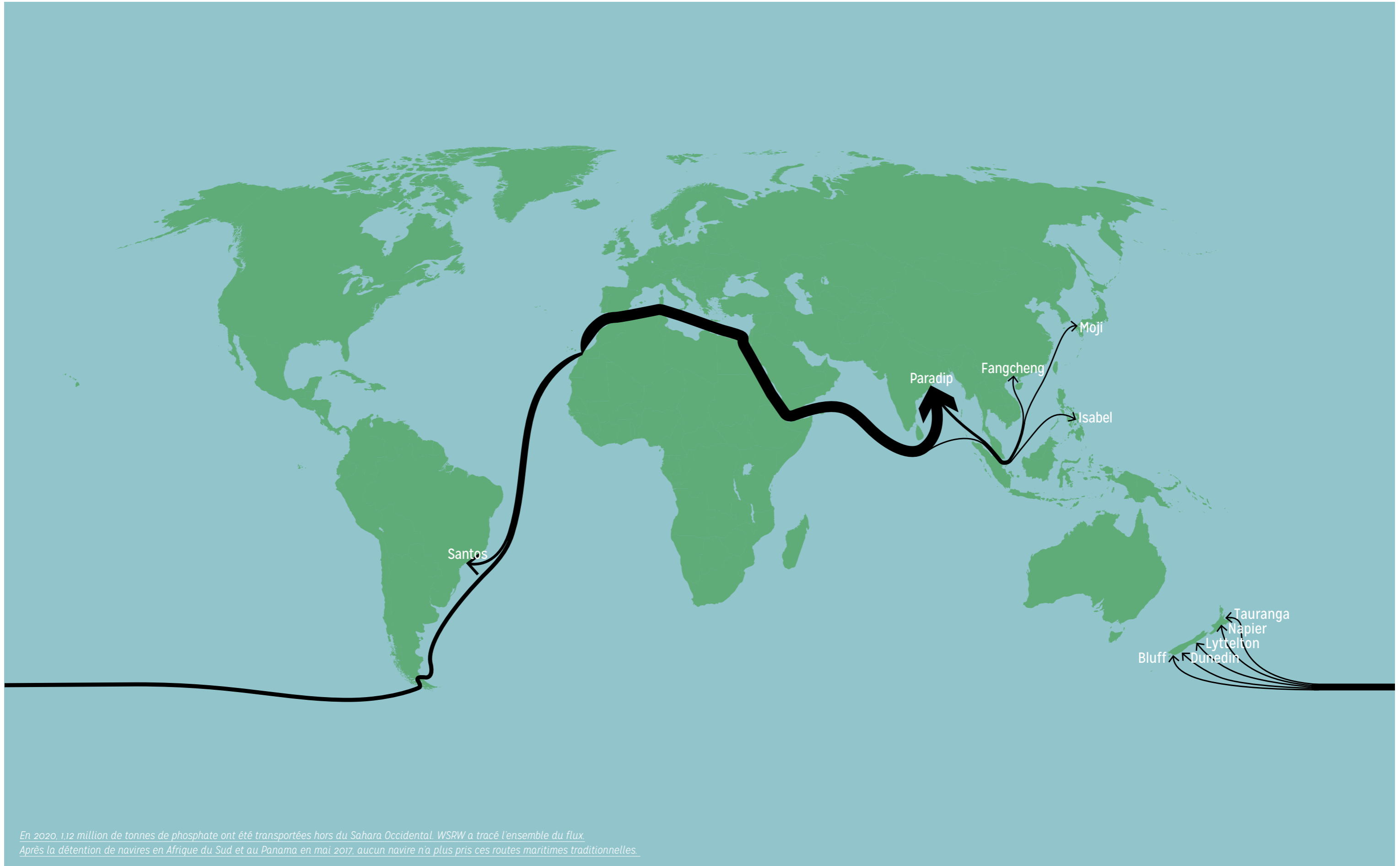
**“Les violations des droits de l'homme au Sahara Occidental”**

PGB Pensioenfond, Pays-Bas, troisième trimestre de 2015, sur l'exclusion de l'OCP SA de ses portefeuilles.<sup>20</sup>

**“Le Conseil éthique ne croit pas que la compagnie a été en mesure de prouver que l'exploitation du phosphate se fait en conformité avec les intérêts et les désirs des Sahraouis. Sur la base de l'évaluation selon laquelle un dialogue plus poussé ne sera pas productif, le Conseil a recommandé aux Fonds AP de désinvestir d'Agrium.”**

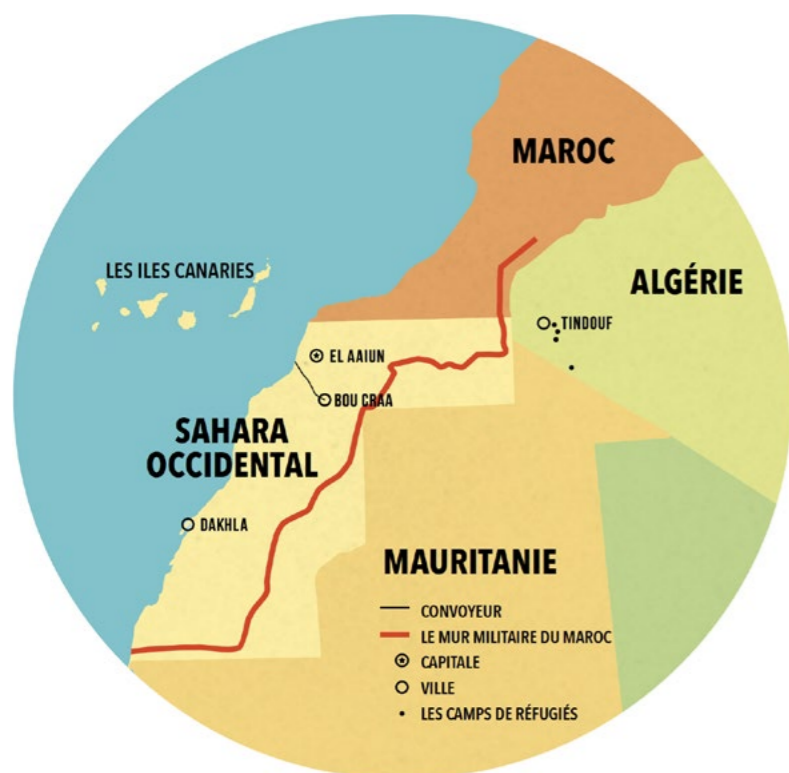
Conseil éthique suédois, le 9 avril 2015, expliquant pourquoi tous les fonds du gouvernement suédois ont désinvesti d'Agrium Inc.<sup>21</sup>

# Les cargaisons 2020





# La prise de contrôle marocaine de la mine de Bou Craa



**1947** : Découverte des réserves de phosphate du Sahara Occidental à 130 km au sud-est de El Aaiún dans un endroit appelé Bou Craa. La réserve de phosphate est la première source potentielle de revenus miniers pour la puissance coloniale, l'Espagne.<sup>22</sup>

**Juillet 1962** : *L'Empresa Nacional Minera del Sahara* est fondée pour exploiter la mine, détenue par une entreprise du secteur industriel public espagnol.

**Mai 1968** : L'entreprise est rebaptisée Fosfatos de Bucraa, SA, également connu comme Phosbucraa ou Fos Bucraa.

**1972** : L'Espagne commence à exploiter les mines. De nombreux Espagnols sont employés dans les mines, de même que des Sahraouis, la population autochtone du Sahara espagnol, nom sous lequel le territoire est connu à l'époque.

**1975** : La montée de la pression internationale pour décoloniser pousse l'Espagne vers une stratégie de retrait du Sahara espagnol. Une mission de l'ONU envoyée au Sahara espagnol en vue de la prévision d'un référendum prédit que le Sahara Occidental pourrait bien devenir le deuxième exportateur mondial de phosphates, après le Maroc. Le maintien d'une revendication sur les gisements de phosphate était un facteur clé pour la puissance coloniale. Échouant à décoloniser le Sahara Occidental correctement en permettant au peuple du territoire d'exercer son droit à l'autodétermination, l'Espagne conclut les accords de Madrid. Elle transfère ainsi illégalement l'administration du territoire au Maroc et à la Mauritanie, tout en conservant une part de 35 % des mines de Bou Craa. Aucun État au monde, ni l'ONU, ni le peuple du Sahara Occidental,

n'a reconnu le transfert de l'autorité de l'Espagne à ces deux États. La Mauritanie s'est retirée en 1979 et a admis s'être trompée d'avoir revendiqué et occupé le territoire.

Dans le même temps en 1975, retrouvant son autorité après l'échec de deux coups d'État, le roi Hassan II du Maroc ordonne à l'armée marocaine d'envahir le Sahara Occidental. Le Roi a peut-être espéré que cela donnerait au Maroc un meilleur levier pour déterminer les prix mondiaux du phosphate, comme l'OPEP sur le prix du pétrole.<sup>23</sup>

**1<sup>er</sup> janvier 1976** : Les accords de Madrid entrent en vigueur et après une période de transition de 16 mois, l'OCP prend en charge la gestion des mines.<sup>24</sup>

**2002** : L'Espagne vend sa part de 35% de Bou Craa.

**2014** : L'OCP introduit à la Bourse irlandaise une première souscription d'obligations pour 1,55 milliard de \$US.<sup>25</sup> Il y déposera un an plus tard un prospectus pour un placement similaire.<sup>26</sup>

**2020** : En novembre, le Maroc viole l'accord de cessez-le-feu négocié par l'ONU en 1991 avec le Front Polisario. Des affrontements armés s'en suivent. Le Polisario déclare la guerre quelques jours plus tard, exhortant « tous les pays du monde et les secteurs public et privé à s'abstenir de toute activité de quelque nature que ce soit dans le territoire sahraoui devenu une zone de guerre ouverte ».<sup>27</sup>

**2021** : Le Maroc continue à exploiter la mine au Sahara Occidental occupé. Les exportations des dernières années ont généré pour le Maroc un revenu annuel d'environ 200 millions de dollars US en moyenne, provenant d'une mine qui ne lui appartient pas.



## De grands projets

OCP annonce depuis des années qu'elle modernisera la mine de Bou Craa, exploitera des couches de phosphate plus profondes, créera des produits à plus forte valeur ajoutée pour l'exportation, augmentera la capacité portuaire de El Aaiún pour les activités phosphates et étendra les projets de développement social et durable dans la zone de Bou Craa.<sup>28</sup>

L'OCP annonce son intention d'investir 2,2 milliards USD dans Phosbucraa. L'objectif est d'ici 2022 de diversifier les activités de Phosbucraa, de l'exportation de matières premières à la production de produits intermédiaires et d'engrais phosphatés.<sup>29</sup>

L'objectif affiché est de développer la capacité industrielle, en travaillant sur trois axes : le site minier lui-même, la construction d'une usine chimique et les travaux sur les infrastructures portuaires. Une capacité de production est envisagée à un million de tonnes d'engrais par an. La nouvelle usine chimique comprendra une unité de production d'acide sulfurique, une unité d'acide phosphorique et une unité de granulation. De plus, seraient introduites de nouvelles méthodes d'extraction, construite une unité de lavage et augmentées les installations de stockage. L'investissement comprendrait également un nouveau port abrité et un quai.<sup>30</sup>

Depuis 2019, des travaux de construction seraient en cours dans le port d'El Aaiún. L'OCP rapporte également être en train de déployer un procédé de flottation inverse à Bou Craa pour enrichir le phosphate à faible teneur en phosphore, et les rendre économiquement plus viables et exploitables.<sup>31</sup>

Phosbucraa est également le moteur du projet Technopole, pôle scientifique situé à Fom El Oued sur un terrain de 600 ha.<sup>32</sup> Selon Phosbucraa, la Technopole est dite devoir se consacrer au développement des « Régions du Sud » et surtout au développement de Phosbucraa elle-même. Selon Phosbucraa, la Technopole est dite devoir se consacrer au développement des « Régions du Sud » et surtout au développement de Phosbucraa elle-même.<sup>33</sup>

## Pic P

Le phosphate est un composant essentiel des engrais desquels dépendent la production et la sécurité alimentaire mondiale. Il existe depuis quelque temps des préoccupations sur cette dépendance de la population mondiale à une réserve limitée de phosphore, et sur ses implications sur la productivité agricole, les prix des aliments et de la nourriture de la population mondiale, en particulier dans les pays en développement. Le terme « pic phosphore » a rejoint la notion de « pic pétrolier » dans le lexique des pénuries du 21<sup>ème</sup> siècle. Il n'existe aucun substitut au phosphore dans l'agriculture.

La zone Maroc, augmentée ou non du Sahara Occidental, contrôle les plus grandes réserves de phosphate au monde et fait du Maroc le second plus grand producteur de phosphate au niveau international.<sup>34</sup>

Le besoin mondial croissant en minerai de phosphate et en engrais a été un des facteurs des fluctuations étranges du prix du marché du minerai en 2008. Comme les prix de la demande alimentaire mondiale et de l'alimentation ont augmenté, il y a eu une demande accrue de phosphate.

*Le convoyeur le plus long du monde (ci-dessous) transporte le minerai de la mine jusqu'à la mer. Continental et Siemens sont des partenaires clés de ce tapis roulant. Les éoliennes Siemens, construites en 2013, fournissent toute l'énergie nécessaire à l'installation.*

# Les Exportations

	2020	2019
Quantité de phosphate exporté	1 123 000 tonnes	1 038 200 tonnes
Valeur du phosphate exporté	170,8 millions \$	180,8 millions \$
Valeur du plus gros chargement sorti du territoire	9,6 millions \$	12,6 millions \$
Valeur du plus petit chargement sorti du territoire	1 million \$	2,2 millions \$
Nombre de navires partis avec du phosphate du territoire	22	20
Montant moyen de phosphate exporté dans chaque navire	51 050 tonnes	51 900 tonnes
Valeur moyenne de phosphate exporté à chaque expédition	7,76 millions \$	9,52 millions \$
Prix annuel moyen du minerai de phosphate de Bou Craa utilisé pour les calculs dans ce rapport (par tonne)	152,1 \$	175,92 \$

## Méthodologie

Ce rapport est établi à partir des données recueillies dans le cadre du suivi continu des navires.

Les quantités de phosphate chargées dans les navires ont généralement été calculées à 97 % du fret total du navire (et du combustible de soute et réserves), capacité exprimée en tonnes de port en lourd (Tpl). Les navires ont été suivis et leurs arrivées confirmées aux destinations indiquées. Lorsque cela est possible, les montants estimés ont été vérifiés par le biais de documents officiels dans les pays importateurs.

WSRW pense avoir détecté, suivi et pris en compte tous les navires au départ du port de El Aaiún pour 2020. Cependant WSRW ne peut exclure la possibilité qu'un navire ou d'avantage n'aient pas été détectés.

## Ajustement de l'estimation des prix

WSRW a très probablement adopté une estimation de prix trop basse pour le phosphate de Bou Craa dans les éditions précédentes du rapport P pour Pillage. Faute de meilleures sources, WSRW a appliqué jusqu'à l'année dernière une valeur du minerai de phosphate telle que mentionnée par Index Mundi. Cependant, WSRW a

pendant un certain temps hésité sur fait que le prix pourrait être beaucoup plus élevé.

Les données commerciales des pays importateurs étudiées par WSRW suggèrent que le prix du minerai de Bou Craa pourrait être compris entre 129 et 201 \$US par tonne en 2020. Pour une cargaison de 2019, nous soupçonnons que le prix aurait pu être de 215 \$US / tonne. Des documents internes OCP de 2019 révélés en ligne, suggèrent un prix du fret du minerai de Bou Craa entre 139 et 161 \$US / tonne.<sup>35</sup> C'est nettement plus élevé que le prix de 98,5-102,5 \$US / tonne de l'Index Mundi en 2019 et de 70,7-83,3 \$US / tonne en 2020.

À partir de cette nouvelle édition du rapport P pour Pillage, nous ajoutons 100% au prix indiqué par l'Index Mundi. Le prix moyen du minerai de phosphate en 2020 y était de 76,05 USD la tonne.

Dans ce rapport, le prix du minerai de phosphate de Bou Craa est donc calculé à une moyenne de 152,1 USD la tonne. WSRW considère toujours cela comme une estimation conservatrice, car tous les chiffres qui ont pu être corroborés sont plus élevés.

## Fluctuation des niveaux d'exportation

En général, les calculs de WSRW au cours des dernières années sont confirmés dans les rapports de l'OCP.

Jusqu'en 2006, l'exportation de phosphate était en moyenne de 1,1 million de tonnes par an, considérablement inférieure à la capacité de production de 2,6 millions de tonnes.<sup>36</sup> À la fin des années 1970, la production s'est arrêtée pendant les trois ans du conflit armé sur le territoire, pour atteindre progressivement 2 millions de tonnes à la fin des années 1990. WSRW a commencé le suivi quotidien en 2011. Notre premier rapport a estimé les exportations OCP des phosphates extraits à Bou Craa à 1,8 million - 2,2 millions de tonnes en 2012-2013. La projection de WSRW de 2,1 millions de tonnes de phosphate de Bou Craa en 2014 a été confirmée dans le volume de phosphate « traité » mentionné dans le Prospectus d'OCP.<sup>37</sup> Après le niveau exceptionnellement bas des exportations en 2015, le volume de 2016 est plus conforme aux niveaux observés dans le passé. Les approximations de WSRW concernant les volumes exportés pour 2015, 2016 et 2017 sont confirmées par les données indiquées dans les derniers prospectus parus en 2018.<sup>38</sup>

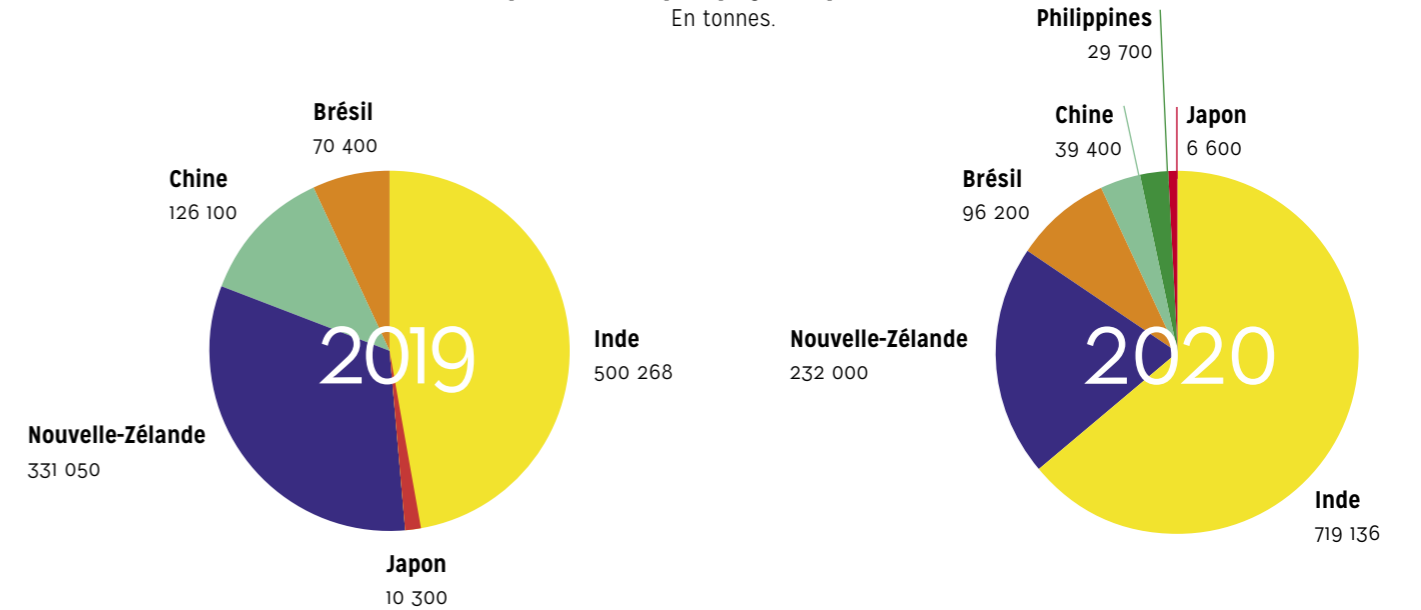
## Erreurs dans P pour Pillage 2020

Le rapport P pour Pillage 2020 désigne Fertipar comme probable importateur de phosphate en 2019. Bien qu'aucune réponse n'ait été reçue à nos demandes adressées à Fertipar, WSRW estime, sur la base des recherches menées tout au long de 2020, que l'importateur n'est pas Fertipar.

WSRW avait décidé de ne pas inclure de cargaison destinée au Japon dans P pour Pillage 2019, en supposant que le navire concerné ne transportait pas de phosphate. Rétrospectivement, il s'agissait probablement d'une conclusion incorrecte. WSRW a maintenant des raisons de supposer que le petit vraquier le *Maliy*, parti du port d'El Aaiún le 14 août 2019, et arrivé au port de Moji, au Japon, le 24 septembre 2019, transportait en effet du minerai de phosphate. Le navire contenait très probablement 10 300 tonnes de minerai, d'une valeur de 2,22 millions \$US.

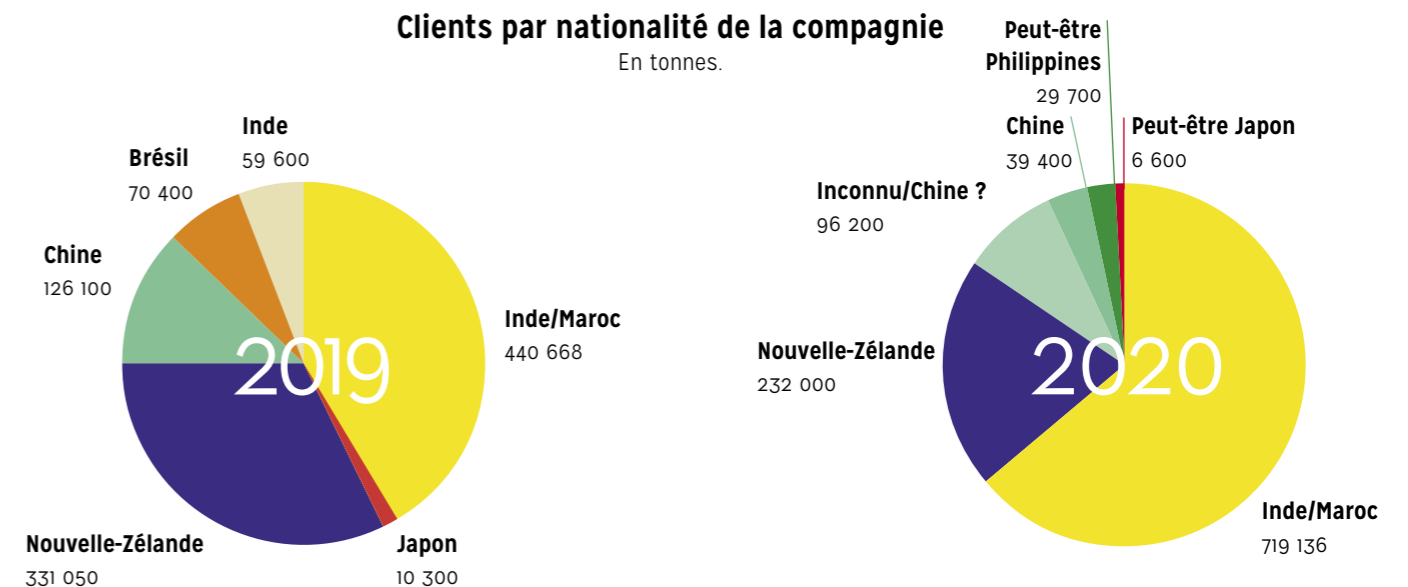
## Importations par pays importateurs

En tonnes.



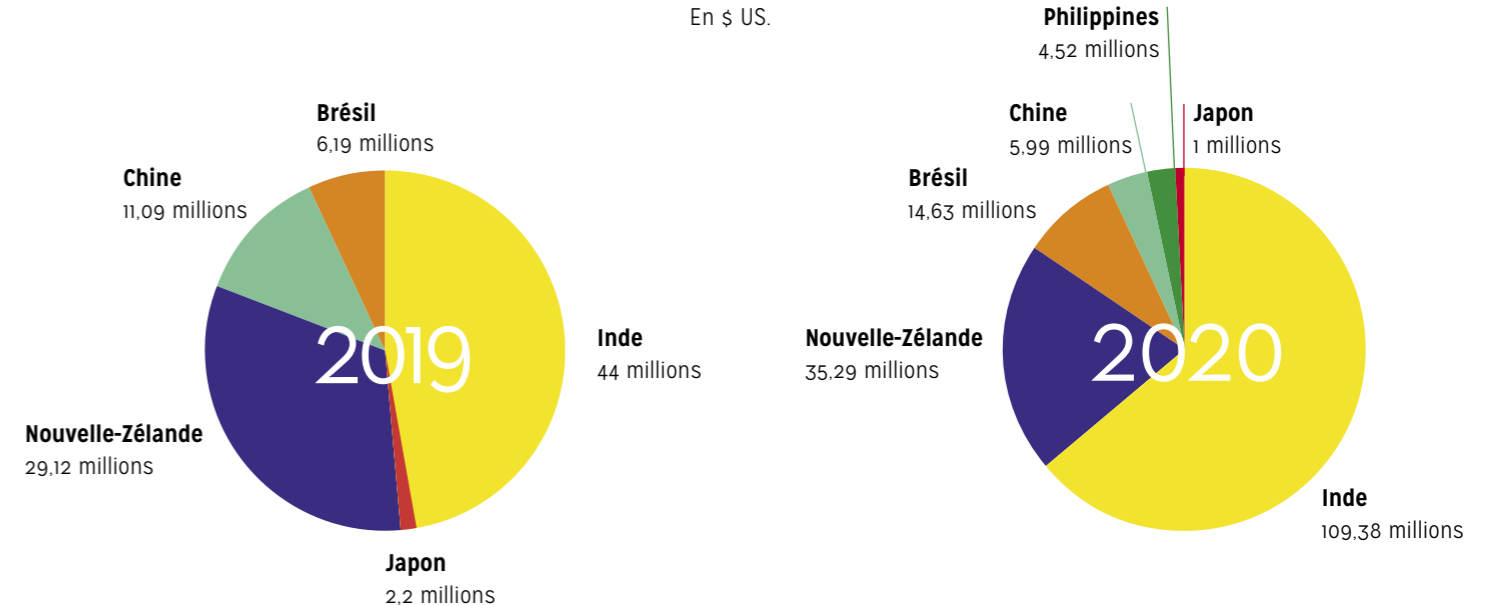
## Clients par nationalité de la compagnie

En tonnes.



## Valeur par pays importateur

En \$ US.



# Les importateurs 2020

Rang	Nom de la compagnie	Pays de la maison mère	Destination de l'importation	Nombre de chargements	Poids de l'achat de phosphate (tonnes)	Valeur des phosphates achetés (\$US)
1	Paradeep Phosphates Ltd.	Inde/Maroc	Paradip, Inde	14	719 136	109,38 millions
2	Ballance Agri-Nutrients Ltd.	Nouvelle-Zélande	Tauranga/Bluff, Nouvelle-Zélande	3	177 000	26,92 millions
3	Inconnu (peut-être China Molybdenum)	Brésil	Santos, Brésil	3	96 200	14,63 millions
4	Ravensdown Fertiliser Co-op Ltd.	Nouvelle-Zélande	Lyttelton/Dunedin/Napier, Nouvelle-Zélande	1	55 000	8,37 millions
5	Inconnu	Chine	Fangcheng, Chine	1	39 400	5,99 millions
6	Inconnu	Philippines	Isabel, Philippines	1	29 700	4,52 millions
7	Inconnu (Itochu ?)	Japon	Moji, Japon	1	6 600	1 million

*“ Les entreprises qui achètent des phosphates du Sahara Occidental soutiennent en réalité la présence du Maroc sur le territoire, étant donné que le phosphate est commercialisé par la compagnie nationale marocaine OCP et qu'il est à probable que les revenus générés par l'opération vont en grande partie à l'État marocain.*

*Dans sa forme actuelle, l'extraction par l'OCP des ressources en phosphate au Sahara Occidental constitue une violation grave des règles. Ceci est dû à la fois au fait que les souhaits et les intérêts de la population locale ne sont pas respectés et au fait que l'opération contribue à la persistance de la situation juridique internationale non résolue, et ainsi à la présence du Maroc et son exploitation des ressources dans un territoire sur lequel il n'a pas de souveraineté légitime.”*

Le Conseil d'Éthique du fonds de pension du gouvernement norvégien, à propos de l'exclusion d'Innophos Holdings Inc. en janvier 2015.<sup>39</sup>

# Les nationalités des transporteurs

	Nombre de navires	Volume transporté	Valeur en \$
<b>Pays du propriétaire enregistré</b>			
Îles Marshall	9	413 645	62 915 404
Panama	4	228 940	34 821 774
Liberia	4	201 611	30 665 003
Hong Kong	2	116 240	17 680 104
Singapour	2	108 900	16 563 690
Royaume-Uni	1	53 700	8 167 770
<b>Gérant, nationalité de la participation majoritaire</b>			
Inconnu	5	273 100	41 842 709
Hong Kong	3	172 300	26 206 830
Allemagne	2	115 800	17 613 180
Sud Corée	2	107 840	16 402 464
Grèce	2	86 354	13 134 443
Chine, Chypre, Danemark, Singapour, Afrique du Sud, Taiwan, Turquie, Emirats Arabes Unis	1 chacun		
<b>Propriétaire du groupe, nationalité enregistrée</b>			
Inconnu	5	211 700	32 199 570
Îles Marshall	3	171 860	26 139 906
Chine	2	116 240	17 680 104
Japon	2	115 200	17 521 920
Panama	2	112 954	17 180 303
Sud Corée	2	107 840	16 402 464
Hong Kong, Liberia, Singapour, Taiwan, Turquie, Emirats Arabes Unis	1 chacun		
<b>Propriétaire du groupe, nationalité de la participation majoritaire</b>			
Inconnu	5	211 700	32 199 570
Grèce	3	147 754	22 473 383
Hong Kong	3	141 860	21 576 906
Chine	2	116 240	17 680 104
Japon	2	115 200	17 521 920
Sud Corée	2	107 840	16 402 464
Singapour, Taiwan, Turquie, Émirats arabes unis, États-Unis d'Amérique	1 chacun		
<b>Pavillon</b>			
Liberia	5	254 965	38 708 176
Panama	5	235 540	35 825 635
Îles Marshall	5	232 691	35 392 301
Malte	2	121 000	18 404 100
Hong Kong	2	116 240	17 680 104
Singapour	2	108 900	16 563 690
Bahamas	1	53 700	8 167 770
<b>P&amp;I Club (mutuelle maritime de protection et indemnisation)</b>			
The Standard Club	4	234 531	35 672 165
Britannia Steam Ship	3	162 400	24 701 040
UK P&I Club	3	142 554	21 682 463
North of England P&I Association	3	138 400	21 050 640
Steamship Mutual	2	113 400	17 248 140
West of England Ship Owners' Mutual Insurance Ass.	2	110 511	16 808 723
The London P&I Club	1	61 400	9 338 940
The Swedish Club	1	61 240	9 314 604
Japan Ship Owners Mutual P&I	1	59 600	9 065 160
SKULD	1	32 400	4 928 040
The Shipowners' Mutual Protection and Indemnity Ass.	1	6 600	1 003 860



# Les principaux fournisseurs se retirent



Après 12 ans de pratique, les entreprises suédoises fournissant des équipements de forage pour l'exploitation de la mine controversée de Bou Craa au Sahara Occidental occupé ont cessé leur activité en 2020.

## EPIROC/ATLAS COPCO

« Nous n'avons aucun accord pour la maintenance ou la fourniture de la mine de Boucraa au Sahara Occidental et nous n'avons pas l'intention de fournir la mine à l'avenir », a écrit Epiroc à WSRW.<sup>40</sup> Ce qui a été vérifié de plusieurs sources.

Epiroc est une société suédoise assez récente, créée en 2018. La société a été créée à la suite d'une décision de la société suédoise Atlas Copco de scinder son ancienne activité d'équipement minier. Au moment de la scission, Atlas Copco vendait et entretenait depuis plusieurs années du matériel pour la mine controversée du Sahara Occidental. Ses premières ventes datent de 2008 et l'accord n'a été révélé par WSRW qu'en 2013.<sup>41</sup>

Bien qu'Atlas Copco et Epiroc n'aient pas commenté la question pendant longtemps après la création d'Epiroc, les propriétaires des deux sociétés s'entendaient pour dire que le contrat avec OCP avait été repris par Epiroc, comme c'était le cas avec d'autres contrats d'Atlas Copco. Un courrier adressé à Epiroc en novembre 2019 n'a pas reçu de réponse, mais lorsqu'elle a été interpellée par le Centre de ressources sur les entreprises et les droits de l'homme plus tôt cette année, la société a déclaré qu'elle « examinait actuellement cette question ».

Atlas Copco confirmait ne plus être impliqué dans la mine. « Atlas Copco n'exerce aucune activité au Sahara Occidental. Le client de la mine de Bou Craa et d'Atlas Copco a convenu qu'il n'y aurait pas de nouvelles commandes pour la livraison d'équipements, de pièces de rechange et de services au Sahara Occidental », a déclaré Atlas Copco dans un courrier à WSRW du 18 septembre 2020. Cela a été confirmé au Centre de ressources pour les entreprises et les droits de l'homme dans un courrier du 9 mars 2020. « Atlas Copco n'a pas d'opérations au Sahara Occidental. Le secteur des équipements miniers fait désormais partie d'une société publique différente, Epiroc AB. [...] Il n'y a aucun service rendu par le personnel d'Atlas Copco au Sahara Occidental », écrivait la société.<sup>42</sup>

## CONTINENTAL

La société allemande Continental ne fournit plus à l'OCP des pièces essentielles pour son tapis roulant de 100 km de long qui transporte le minerai de phosphate de la mine de phosphate jusqu'à la côte. La cessation est due au non-renouvellement du contrat avec l'OCP de la filiale ContiTech de Continental. L'annonce a été faite dans une correspondance avec Western Sahara Resource Watch (WSRW) en février 2021.<sup>43</sup>

Le contrat, qui prévoyait que ContiTech fournissait des pièces de rechange aux installations de convoyage de l'OCP, avait expiré le 30 juin 2020. Continental et OCP étaient en discussion depuis plus d'un an pour son renouvellement. En janvier 2020, la société a confirmé à WSRW que les pourparlers étaient en cours et que la question du Sahara Occidental serait abordée dans les négociations.

WSRW échange avec Continental depuis 2017. Par la suite, d'autres groupes ont relayé nos inquiétudes quant à l'implication de l'entreprise. En mars 2020, plusieurs ONG allemandes ont appelé l'entreprise à « respecter sa responsabilité d'entreprise et à ne pas apporter de soutien économique à l'occupation par le Maroc de certaines parties du Sahara Occidental en violation du droit international ». Continental a en outre répondu aux actionnaires sur la question lors de son AG 2020.<sup>44</sup>

L'implication de Continental au Sahara Occidental a commencé en 1971, lorsque le territoire était encore colonisé par l'Espagne. Cette année-là, ContiTech a livré une courroie Stahlcord Stahlcord ST 2500 à un fabricant d'usine en contrat avec l'exploitant de la mine. Après l'invasion et l'annexion d'une partie du territoire par le Maroc, ContiTech a conclu un accord-cadre avec l'OCP pour assurer le remplacement du tapis roulant en cas de besoin. L'accord couvrait tous les sites d'OCP, y compris la mine de phosphate au Sahara Occidental occupé.

La compagnie allemande Siemens fournit toute l'énergie nécessaire à l'exploitation marocaine minière illégale du phosphate au Sahara Occidental. La réfugiée sahraouie Khadja Bedati a interpellé Siemens lors des assemblées générales annuelles 2018, 2019 et 2020 de l'entreprise. Siemens n'a pas répondu à ses questions.

## SIEMENS

La compagnie allemande d'ingénierie Siemens a, en 2013, livré, installé et mis en service 22 éoliennes du parc éolien de 50 MW de Fom el Oued au Sahara Occidental occupé. Le parc a été commandé par l'agence nationale marocaine d'électricité, l'ONEE. Siemens a collaboré avec la société marocaine d'énergie éolienne NAREVA - propriété du roi du Maroc - pour son travail sur le parc de Fom el Oued qui fournit Phosboucraa en énergie. L'OCP se vante aujourd'hui d'un 100% éolien de Phosboucraa.<sup>45</sup> En d'autres termes : toute l'énergie nécessaire pour l'exploitation et le transport du phosphate au Sahara Occidental est générée par les éoliennes livrées par Siemens. La production d'énergie verte rend le pillage marocain du territoire encore plus lucratif.<sup>46</sup> En 2018, Siemens a confirmé à WSRW avoir prolongé de 15 ans le contrat de maintenance du parc de Fom el Oued.<sup>47</sup> WSRW a demandé à plusieurs reprises à Siemens - par écrit et lors de ses assemblées générales - de dire clairement si le peuple du Sahara Occidental a consenti à ses opérations - une exigence légale mise en avant par la Cour de justice de l'UE. La compagnie n'a jamais répondu

# Les partenaires d'OCP dans la mine



à la question, mais a revendiqué que son travail profite à la « population locale ». Dans le même temps, Siemens affirme qu'elle « s'abstient de prendre position ou de porter des jugements sur des questions de droit international », ce qui est difficile à concilier avec l'acte de conclure des accords commerciaux avec un État qui n'a pas de mandat légal à être au Sahara Occidental.<sup>48</sup>

## WORLEY

En 2019, la société australienne Worley Ltd a repris la division Énergie, produits chimiques et ressources de la société américaine Jacobs Engineering Inc et a hérité à ce titre de la propriété d'une coentreprise à 50/50 avec OCP appelée JESA (Jacobs Engineering SA).<sup>49</sup> Cette dernière est décrite comme une entreprise marocaine de construction et d'ingénierie. JESA a des projets au Maroc et dans d'autres pays africains. JESA est également liée aux projets de l'OCP au Sahara Occidental occupé, notamment par la fourniture de génie civil au projet Technopole de Fom el Oued près d'El Aaiún.<sup>50</sup> Ce projet envisage la création d'un pôle technologique pour faire avancer le développement économique des

« régions du Sud », notamment à travers le développement industriel de Phosboucraa.<sup>51</sup> Le dernier courrier de WSRW à l'entreprise date de mars 2021, sans réponse.<sup>52</sup>

## CATERPILLAR

Des camions de la compagnie américaine Caterpillar ont été observés transportant du minerai de phosphate au Sahara Occidental occupé. Les camions sont du type MT3300, fabriqués par une société appelée Unit Rig, qui a été reprise en 2011 par Caterpillar. Une agence Caterpillar agréée officielle a été créée à El Aaiún dans le territoire occupé par Tractafic Equipment Corporation en 2013. Tractafic est une filiale du groupe français Optorg, qui fait partie de la holding marocaine SNI, détenue principalement par la famille royale marocaine. La société affirme sur son site Web que « Laayoune » (transcription française d'El Aaiun, telle qu'adoptée par le Maroc) est située au Maroc.<sup>53</sup>

WSRW a envoyé des courriers à Caterpillar - le dernier en mars 2021 - demandant des éclaircissements sur l'équipement de la société dans la mine de Bou Craa, mais n'a jamais reçu de réponse.<sup>54</sup>

## THYSSENKRUPP

Le conglomérat industriel allemand répondait dans un courrier adressé à WSRW le 22 février 2021 : « Thyssenkrupp Mining Technologies a remis à neuf trois gerbeurs et deux récupérateurs sur le parc de stockage de phosphate du site de Bou Craa, ce qui impliquait une inspection et l'ingénierie, la fourniture et la construction de composants pour être remplacé pour prolonger la durée de vie opérationnelle des machines. »<sup>55</sup> La société ajoutait n'avoir pas d'autres activités et projets en cours concernant le site de Bou Craa.

Très ouvert sur ses activités antérieures sur le territoire, Thyssenkrupp ne dit pas s'il s'abstiendra, politiquement, de s'impliquer à nouveau. L'approche de la société semble être « il n'y avait pas d'embargos ou autres restrictions européennes à l'exportation pour les livraisons dans la région du Sahara Occidental à l'époque et il n'y en a toujours pas. »

WSRW demande à l'entreprise de publier une déclaration selon laquelle elle n'entreprendra pas d'autres activités sur le territoire tant qu'il reste sous occupation.



## OCP

L'OCP SA est une entreprise nationale marocaine qui, depuis 1975, exploite la mine au Sahara Occidental par l'intermédiaire de sa filiale Phosphates de Boucraa SA. L'OCP a revendiqué la propriété de la cargaison devant le tribunal sud-africain.

Financé par les 200 millions de dollars annuels du pillage du Sahara Occidental, l'OCP a engagé une grande troupe de cabinets d'avocats en droit international et de compagnies de relations publiques pour défendre son cas et gérer l'image de ses opérations.<sup>56</sup>

## RASD

La République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) représentait le peuple du Sahara Occidental devant la cour. La RASD n'est pas reconnue comme un État membre de l'ONU, mais elle est un membre à part entière de l'Union Africaine. La République Sahraouie représente à la fois le peuple du Sahara Occidental qui a fui l'invasion marocaine et celui qui vit sous occupation marocaine. La structure de l'État se chevauche avec celle du Front Polisario, que l'ONU reconnaît comme le mouvement de libération nationale du territoire.

## La cour de Panama a relâché le navire

Le 17 mai 2017, un tribunal maritime du Panama a ordonné la détention du navire Ultra Innovation, transportant du minerai du Sahara Occidental pour Agrium au Canada, par le port de Vancouver. 30 heures plus tard, une garantie financière a été engagée par la compagnie maritime pour la libération du navire. Le 5 juin, le tribunal maritime de Panama a décidé, sans organiser d'audience formelle, que la question ne pouvait être réglée par cette juridiction. Depuis, aucun navire transportant des cargaisons sahraouies n'a emprunté le canal de Panama.



# Le cas des produits pillés



Navire :	IMO:	Pavillon :
<b>NM Cherry Blossom</b>	<b>9703655</b>	<b>Îles Marshall</b>
Cargaison estimée de minerai de phosphate :	Opérateur :	
<b>55 000 tonnes</b>	<b>AM Nomikos</b>	
Départ :	Arrestation :	Libération :
<b>El Aaiún, Sahara Occidental, 13 avril 2017</b>	<b>Port Elizabeth, Afrique du Sud, le 1<sup>er</sup> mai 2017</b>	<b>8 Mai 2018</b>

Marchandises vendues aux enchères :  
**Le tribunal a ordonné la vente aux enchères de la cargaison, terminée le 19 avril 2018. La cargaison a été rachetée par l'affréteur.**

## FURNESS WITHY CHARTERING et MAERSK

L'affréteur du navire à destination de la Nouvelle-Zélande était Furness Withy, une compagnie d'exploitation et de courtage de cargaison sèche basée à Londres / Melbourne qui faisait alors partie de la société allemande Hamburg Süd. Cette entité était en soi entièrement détenue par l'Oetker Group, particulièrement connu internationalement pour ses pizzas congelées Dr Oetker. Mais sa branche d'expédition était apparemment responsable de l'affrètement de navires provenant du Sahara Occidental depuis de nombreuses années, probablement par l'intermédiaire de sa filiale en Australie, qui traite les cargaisons en vrac Australie-Europe.<sup>57</sup>

WSRW a identifié environ 20 probables transports Furness / Oetker - mais non confirmés - au cours de la dernière décennie.<sup>58</sup> À l'arrivée du navire Furness Karumba en Australie en 2008, des représentants du syndicat maritime d'Australie sont montés à bord du navire pour remettre au capitaine une lettre de protestation contre le commerce des phosphates sahraouis. La lettre a également été envoyée aux entreprises impliquées dans le transport, ainsi qu'à l'importateur local.<sup>59</sup>

En 2017, le groupe danois Maersk a pris le contrôle de Hamburg Süd, filiale de Oetker Group. En juin 2018, Maersk a annoncé son intention de mettre fin aux engagements historiques des transports de Hamburg Süd depuis le Sahara Occidental. « Le contrat expire en 2018 et aucun autre contrat n'est prévu par la suite », écrivait la société.<sup>60</sup>

Le 1<sup>er</sup> mai 2017, un incident intervenu en Afrique du Sud reste à ce jour très actuel. Ce jour-là le vraquier *NM Cherry Blossom* a été arraisonné à Port Elizabeth selon une ordonnance du tribunal, à la demande de la République Sahraouie (RASD). Le navire avait seulement prévu une brève escale afin de prendre du carburant sur le long voyage du Sahara Occidental vers la Nouvelle-Zélande. Peu de temps après son entrée au port, la RASD a présenté une requête à la Haute Cour sud-africaine, affirmant que la cargaison de 55 000 tonnes avait été illégalement extraite et exportée du Sahara Occidental par le gouvernement marocain.

Le 15 juin, un grand panel de trois juges de la Haute Cour à Port Elizabeth a confirmé l'acceptabilité de l'ordonnance du 1<sup>er</sup> mai 2017 et a décidé que l'affaire devait être jugée.<sup>62</sup> Le problème juridique central était la question des droits sur la cargaison : qui en est propriétaire, l'importateur néo-zélandais peut-il l'avoir légalement acquise après avoir été averti pendant des années par les autorités sahraouies ?

OCP SA, la compagnie nationale de phosphate du Maroc, a racheté la marchandise à la compagnie importatrice, Ballance Agri-Nutrients, agissant ainsi comme propriétaire dans les procédures judiciaires. En juillet suivant, cependant, OCP SA décidait de laisser tomber son droit sur la cargaison, accusant le tribunal sud-africain de rendre « un avis politique transparent » et de commettre « un grave abus de pouvoir », et ainsi de saboter le « processus de résolution de l'ONU ».<sup>63</sup>

Le 23 février 2018, la Haute Cour confirmait que la RASD était propriétaire de la totalité de la cargaison du *NM Cherry Blossom*. Ni OCP SA ni Phosphates de Boucraa SA n'en ont jamais été légalement propriétaires et n'avaient le droit de vendre le minerai de phosphate à Ballance Agri-Nutrients.<sup>64</sup>

## AM NOMIKOS

AM Nomikos Transworld Maritime était le propriétaire et l'exploitant du *NM Cherry Blossom*. WSRW a contacté l'entreprise le 8 mai 2017 et n'a pas reçu de réponse.<sup>61</sup> AM Nomikos était également le propriétaire / opérateur du navire *Sophiana* transportant une cargaison similaire destiné à Ballance en novembre-décembre 2016.

## BALLANCE AGRI-NUTRIENTS

Ballance Agri-Nutrients, une coopérative de Nouvelle-Zélande avait acheté la cargaison du *NM Cherry Blossom*. L'OCP a racheté la cargaison - et a donc agi en tant que propriétaire dans la procédure judiciaire - immédiatement après l'immobilisation du navire en Afrique du Sud.

Ballance Agri-Nutrients Limited fabrique, commercialise et distribue des engrais et produits connexes en Nouvelle-Zélande. Ballance et les usines que la coopérative a acquises au cours des années, sont acheteurs des phosphates Bou Craa depuis des décennies. L'entreprise a signé un accord à long terme avec l'OCP en 1999, obligeant l'OCP à fournir du phosphate à Ballance.

C'est le premier cas de ce genre concernant le pillage des ressources du territoire.<sup>65</sup> Il illustre l'augmentation du risque juridique et financier pour les entreprises participant au pillage illégal du Sahara Occidental. Ce risque est exacerbé depuis le jugement de la Cour de justice de l'UE le 21 décembre 2016 et sa conclusion rappelant que le Sahara Occidental a un statut séparé et distinct de tout autre pays au monde, ce qui inclut le Maroc.<sup>66</sup>

La valeur du fret du *NM Cherry Blossom* était d'environ 5 millions de dollars US. En comparaison, le budget 2020 du UNHCR Algérie, qui gère les aides humanitaires accordées aux camps de réfugiés sahraouis en Algérie, dont les habitants sont les véritables propriétaires du minerai est de 37 millions de dollars US.

En 2017, en attendant que l'affaire soit jugée, l'affréteur s'est plaint au tribunal de la perte financière causée à la compagnie maritime par le délai. D'après les documents judiciaires que WSRW a obtenus, l'entreprise Furness Withy Chartering déclarait que les frais de détention du navire s'élevaient à 10 300 \$US par jour.

Le navire a finalement pu repartir en mai 2018, après 370 jours de détention. L'affréteur a perdu environ 3,5 millions de \$US.

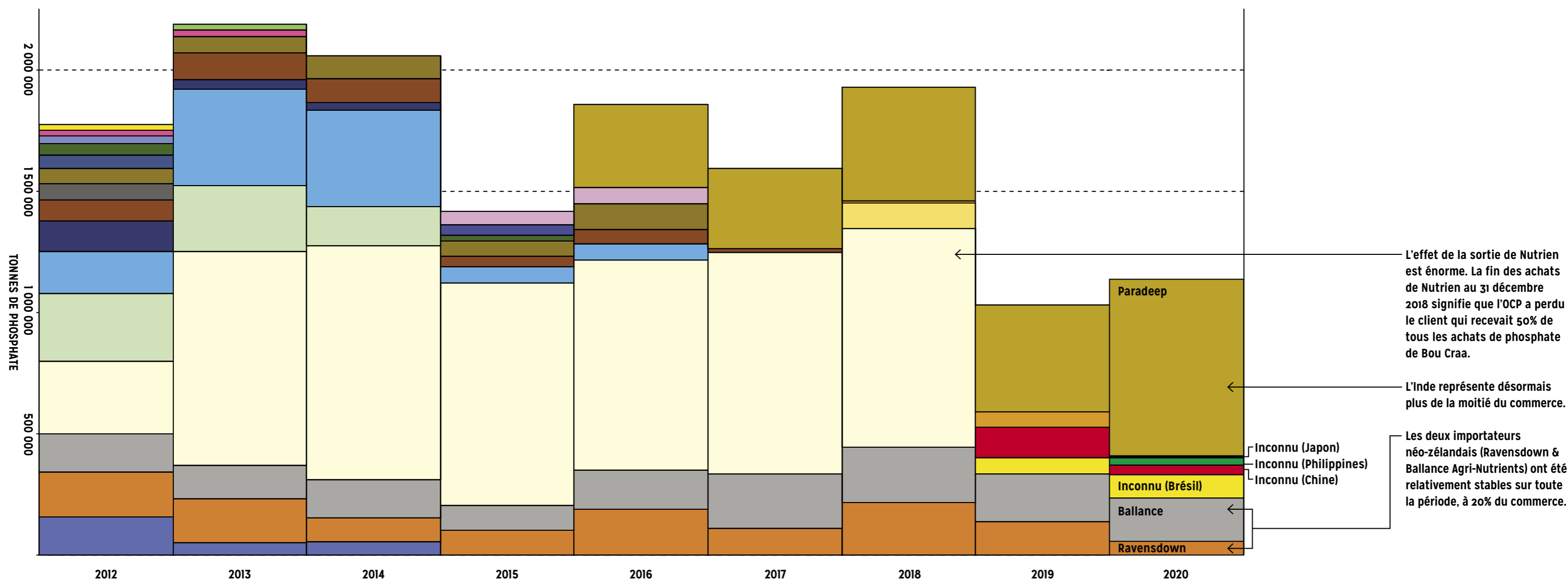
L'arrêt en Afrique du Sud a été un incident isolé pour l'importateur néo-zélandais Ballance Agri-Nutrients. Tous les navires pour la Nouvelle-Zélande se déplaçaient habituellement vers l'ouest par l'Amérique du Sud et le Pacifique. À la connaissance de WSRW, les navires à destination de la Nouvelle-Zélande n'avaient auparavant jamais emprunté la route Afrique du Sud et Océan Indien. Après les détentions des navires en Afrique du Sud et Panama, aucun navire transportant de telles cargaisons n'a pris ces routes.

Un changement massif s'est opéré dans la base clients depuis 2011.

Le nombre d'entreprises importatrices est passé de 15 en 2011 à 7 ou 8 en 2020.

Importations par compagnie, en pourcentage du total des exportations

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Paradeep Phosphates Ltd.					18.5%	20.7%	24.3%	42.4%	64.0%
Ballance Agri-Nutrients Ltd.	8.9%	6.4%	7.6%	7.3%	8.7%	14.0%	11.8%	18.6%	15.8%
Inconnu (Brésil)	1.4%							6.8%	8.5%
Ravensdown Ltd	10.4%	8.2%	4.9%	7.1%	10.1%	6.9%	11.2%	13.3%	4.9%
Inconnu (Chine)								12.1%	3.5%
Inconnu (Philippines)									2.6%
Inconnu (Japon)								1.0%	0.6%
Coromandel Ltd							0.5%	5.7%	
Impact Fertilisers Pty. Ltd.	1.8%								
Incitec Pivot Ltd.	3.4%	3.2%	4.6%	4.5%	5.7%				
Innophos Mexicana	15.7%	12.3%	7.7%						
ISUSA	1.4%	1.2%							
Lifosa AB	9.8%	18.3%	19.4%	4.8%	3.7%				
Monomeros S.A.	4.7%	4.9%	4.8%	2.9%	3.1%	1.1%			
Nutrien (incl. Agrium/PotashCorp depuis 2018)	16.8%	40.3%	46.8%	64.7%	46.6%	57.3%	46.7%		
Sinofert Holdings Ltd							5.5%		
Tripoliven, CA	7.1%	1.8%	1.6%						
Inconnu (Argentine)	3.1%								
Inconnu (Inde)	8.8%	2.3%	2.6%						
Inconnu (Lifosa AB?)						3.2%			
Inconnu (Point Comfort, USA)		1.1%							
Inconnu (Sud Corée)	3.9%								
Inconnu (Ukraine)	2.6%			1.8%					
Inconnu (Gouvernement Vénézuélien)				3.7%	3.7%				
<b>Total des exportations (tonnes)</b>	<b>1 775 000</b>	<b>2 187 000</b>	<b>2 058 400</b>	<b>1 415 000</b>	<b>1 858 250</b>	<b>1 591 840</b>	<b>1 928 000</b>	<b>1 027 818</b>	<b>1 123 036</b>





**“Nous avons acheté le navire Golden Keen avec un contrat d’affrètement établi début 2017 et, malheureusement, le Sahara Occidental n’a pas été exclu du contrat d’affrètement. Le navire a été affrété à une tierce partie pour le reste de l’année 2017, et nous n’étions donc pas en mesure d’arrêter les transports depuis le Sahara Occidental sur ce navire en particulier. Dans les nouveaux contrats d’affrètement, nous incluons une exclusion du Sahara Occidental. [...] Nous avons également inclus dans notre politique l’exclusion des cargaisons du Sahara Occidental, au-delà des clauses contractuelles types.”**

Global Ocean Management AS en février 2018, à propos d’une cargaison de 79 000 tonnes à destination des USA en août 2017.<sup>67</sup>

**“Étant basés en Asie, nous confessons que nous ne savions rien au sujet du Sahara Occidental. Nous n’avons fait qu’un seul transport... mais maintenant que nous comprenons la question, nous ne feront plus aucun contrat sur du commerce partant de là-bas.”**

Jinhui Shipping à South China Morning Post concernant un transport destiné à la Nouvelle-Zélande, 2008.<sup>68</sup>

**“Nous avons une clause distincte qui exclut tout commerce au Sahara Occidental.”**

Seven Seas Carriers, 2015<sup>69</sup>

**“Une erreur malheureuse.”**

Uglands Rederi concernant un transport effectué par une société d’affrètement en 2015.<sup>70</sup>

**Nous ne voulons pas que nos navires soient utilisés au Sahara Occidental.”**

Wagle Chartering, 2009, après que les médias aient publié l’information.<sup>71</sup>



*Le vraquier NM Cherry Blossom (IMO 9703655) a été immobilisé 370 jours en Afrique du Sud parce qu’il transportait du minerai de phosphate du Sahara Occidental occupé. C’est le dernier navire à avoir emprunté depuis le Sahara Occidental la route de la pointe sud de l’Afrique.*



*« Nous avons exclu le Sahara Occidental comme territoire de commerce », a déclaré la compagnie maritime norvégienne Spar Shipping le 10 janvier 2019.<sup>72</sup> La compagnie a effectué des transports en 2015 et 2017. La photo montre le siège de la société.*



*Le 23 juin 2020, à Christchurch en Nouvelle-Zélande, des manifestants ont bloqué les routes pour empêcher des camions de transporter du minerai de phosphate du Sahara Occidental occupé jusqu’à l’usine d’engrais de Ravensdown.*

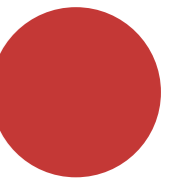


# Les compagnies impliquées dans le commerce

Sept ou huit entreprises et coopératives ont été impliquées dans les importations de phosphate du Sahara Occidental en 2020.

1

## O.C.P SA (Maroc / Irlande)



OCP SA est une compagnie nationale marocaine qui, depuis 1975, exploite la mine au Sahara Occidental. Le travail s'effectue par l'intermédiaire de sa filiale Phosphates de Boucraa S.A.

Entreprise principalement nationale, il n'est pas possible aux investisseurs étrangers d'acheter des actions OCP. A primarily state-owned company, it is not possible for foreign investors to buy shares in OCP.

Toutefois, des obligations OCP sont offertes aux investisseurs marocains via la bourse de Casablanca depuis 2011, et aux investisseurs internationaux par le biais de la Bourse irlandaise depuis 2014. Plusieurs investisseurs institutionnels ont, depuis, exclu l'OCP de leurs portefeuilles pour son implication au Sahara Occidental.

Les affaires de l'OCP à la Bourse irlandaise sont gérées par Barclays, Morgan Stanley et JP Morgan, compagnies multinationales de services financiers basées au Royaume-Uni et aux États-Unis.

La compagnie a chargé les entreprises SenateSHJ, DLA Piper, KPMG, Covington & Burling, Palacio y Asociados, Edelman et Dechert LLP de plaider la légalité des opérations de l'OCP au Sahara Occidental. Parallèlement aux campagnes de lobby, les entreprises mentionnées émettent également des rapports qui affirment la solidité légale de l'exploitation de Bou Craa en raison du bénéfice prétendu pour le peuple sahraoui. Aucun de ces rapports n'a été mis à la disposition des Sahraouis ou de WSRW.

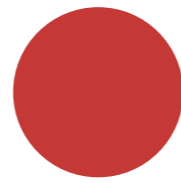
“Suite aux courriels que je vous ai envoyés les 19 octobre 2013, 15 novembre 2013, 15 juillet 2014, 10 septembre 2014, 16 octobre 2014, 10 février 2015, 4 mars 2015, 5 janvier 2016, 14 janvier 2016, 2 février 2016, 10 Février 2016, 15 mars 2016, 30 août 2016, 27 septembre 2016, 13 octobre 2016, 16 novembre 2016, 12 janvier 2017 et 13 février 2017, 13 mars 2017, 23 avril 2017, 28 mars 2018, avril 2019, je vous écris à nouveau pour un suivi de questions très importantes.”



*Senia Bachir Abderahman, réfugiée sahraouie, a le 1er février 2020 pour la vingt troisième fois, demandé à l'OCP des copies des rapports commandés par l'OCP et dont les compagnies importatrices affirment qu'ils légitiment leurs opérations. Elle n'a reçu aucune réponse.*



## 2 PARADEEP PHOSPHATES LTD (Inde / Maroc)



Paradeep Phosphates Limited (PPL) produit, commercialise et distribue des engrais et des sous-produits à base de phosphate à usage agricole.<sup>73</sup> La compagnie a été créée en 1981 en joint venture entre le gouvernement de l'Inde et la République de Nauru. En 1993, le gouvernement indien a pris la totalité de la propriété de l'entreprise. En raison de pertes significatives à la fin des années 90, le gouvernement de l'Inde a décidé d'en céder 74% en février 2002. Cette part a été achetée par Zuari Maroc Phosphates Pvt Ltd, une joint-venture 50-50 de Zuari Agro-Chemicals Ltd (filiale du groupe indien Adventz) et Maroc Phosphore SA - une filiale en propriété exclusive de l'OCP. Aujourd'hui, PPL opère en tant que filiale de Zuari Maroc Phosphates, qui détient 80,45% de participation, tandis que le gouvernement indien détient les 19,55% restants.<sup>74</sup> En d'autres termes, PPL appartient au gouvernement du Maroc, à un conglomérat privé indien (groupe Adventz) et au gouvernement indien.

PPL a son siège social à Bhubaneswar, en Inde, et reçoit le minerai de phosphate dans la ville portuaire de Paradip, à environ 120 kilomètres à l'est.<sup>75</sup>

Selon les recherches de WSRW, PPL a reçu 14 cargaisons de minerai de phosphate du Sahara Occidental occupé en 2020, totalisant environ 719 136 tonnes pour une valeur estimée à 109,38 millions de dollars US. Soit une augmentation de 63% par rapport à l'année précédente.

En raison de l'arrêt des exportations vers l'Amérique du Nord, Paradeep était en 2019 et 2020, de loin, le plus gros importateur de



*Le navire le Pacific Crown dans le détroit de Gibraltar en direction d'El Aaiún au Sahara Occidental, le 27 février 2021. Le navire est vide et sur le point de charger une cargaison pour Paradeep, en Inde.*

minerai de phosphate du territoire. L'entreprise a acheté 64% de la production de Bou Craa au cours de 2020.

2020 est la cinquième année d'importations régulières par PPL, bien que l'entreprise ait importé auparavant du Sahara Occidental occupé. WSRW avait suivi une importation PPL venant de Phosboucraa au cours de l'exercice 2011-2012.<sup>76</sup>

## 3 BALLANCE AGRI-NUTRIENTS LTD (Nouvelle-Zélande)

Ballance Agri-Nutrients Limited fabrique, commercialise et distribue des engrais et des produits dérivés en Nouvelle-Zélande. Ballance Agri-Nutrients a deux usines de transformation du phosphate à Mount Maunganui et Awarua en Nouvelle-Zélande. C'est une coopérative détenue par des agriculteurs, et non inscrite en bourse.<sup>77</sup> Les usines Ballance utilisent le minerai du Sahara Occidental depuis les années 1980. La société a, en 1999, signé avec l'OCP un contrat d'approvisionnement à long terme.<sup>78</sup> Ballance affirme que ses « cadres et administrateurs visitent régulièrement le Sahara Occidental ».<sup>79</sup>

Au cours de 2020, Ballance a reçu trois cargaisons de minerai de phosphate extrait illégalement du Sahara Occidental occupé. Les cargaisons sont d'un volume total estimé de 177 000 tonnes, pour une valeur d'environ 26,92 millions de \$US. Les importations 2020 sont légèrement inférieures à celles de 2017-2018. Les 161 000 tonnes importées par Ballance en 2016 étaient similaires aux importations des années 2012-2014, avec une diminution à 104 000 tonnes en 2015.

WSRW a contacté Ballance annuellement depuis 2015, mais n'a jamais reçu de réponse à ses questions. En 2014, Ballance avait écrit à WSRW que « les Nations Unies n'interdisent pas le commerce des ressources du Sahara Occidental. Ce commerce ne contrevient pas non plus à un avis juridique des Nations Unies ».<sup>80</sup>

La compagnie a cependant fait une brève déclaration sur son site Web pour expliquer ses importations en provenance du Sahara Occidental. Ballance y compare le Sahara Occidental à la petite île de Tokelau. Un parallèle incorrect, car si Tokelau est en effet répertorié par l'ONU comme un territoire non autonome, son peuple a jusqu'à présent voté deux fois



*Le Kiran Adriatic au large des îles Canaries en janvier 2019, juste avant d'entrer dans les eaux du Sahara Occidental. Le navire avait chargé à El Aaiun 54 050 tonnes de minerai de phosphate qui, selon WSRW, étaient destinés à Ballance Agri-Nutrients et à Ravensdown.*

en faveur de son administration par la Nouvelle-Zélande. Ballance déclare en outre qu'elle opère selon des « attentes de l'ONU », non spécifiées, et qu'elle est donc convaincue qu'elle s'approvisionne légalement et éthiquement au Sahara Occidental.<sup>81</sup> WSRW a écrit à Ballance en mars 2021 pour demander des éclaircissements sur ces attentes de l'ONU, et n'a pas reçu de réponse.<sup>82</sup>

## 4 IMPORTATEUR(S) INCONNU(S) AU BRÉSIL PROBABLEMENT CHINA MOLYBDENUM



*Le 20 juin 2020, le cargo Lalis D est arrivé à Santos, au Brésil, avec du minerai de phosphate de la mine de Bou Craa. Une flotte de camions a ensuite transporté la cargaison vers la zone industrielle fermée de Cubatão, perdant un peu de minerai en route.*

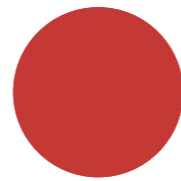
Trois cargaisons, soit une quantité totale d'environ 100 000 tonnes de phosphate du Sahara Occidental occupé, sont arrivées au Brésil en 2020. WSRW a suivi les navires jusqu'au port de Santos, situé dans l'État de São Paulo dans le sud du Brésil, et après le port vers un site industriel à Cubatão, à 12 kilomètres à l'intérieur des terres. Au port de Santos, la cargaison chargée sur une flotte de gros camions a ainsi été suivie jusqu'aux portes d'un site industriel fermé, où se trouvent deux sociétés : Cesari Fertilizantes (Cefertil), une partie du Grupo Cesari, et Copebras, une filiale du groupe chinois China Molybdenum (CMOC). Des sources indépendantes à Santos ont déclaré à WSRW que la cargaison était destinée à Cefertil et Copebras.

WSRW a contacté les deux sociétés pour demander si le minerai du conflit était destiné à leurs usines. Aucun des deux n'a répondu. Un journal brésilien a eu un peu plus de succès lorsqu'il a contacté les entreprises. Le groupe brésilien Cesari, propriétaire de Cefertil, a répondu que Cefertil n'utilise pas de phosphate sahraoui pour ses préparations. « En plus de cela, nos contrats d'industrialisation et de stockage contiennent des clauses spécifiques dans lesquelles le client est responsable de l'origine du produit », a expliqué la société. La grande zone industrielle de Grupo Cesari à Cubatão offre des installations de stockage à plusieurs entreprises, y compris des entreprises qui ne font pas partie du portefeuille de Cesari. L'une de ces sociétés est Mosaic Fertilizantes, la filiale brésilienne de Mosaic Company, le plus grand producteur d'engrais à base de phosphate des États-Unis. En 2015, Mosaic a informé qu'elle n'importerait plus de phosphate du Sahara Occidental. Cette position a également été confirmée à WSRW en 2019. Il n'y a pas eu de réponse de Copebras Indústria Ltda, un producteur intégré de minerai de phosphate et d'engrais phosphaté détenu à 100% par la branche internationale de la société minière chinoise China Molybdenum Co., coté aux bourses de Hong Kong et Shanghai.<sup>83</sup>

Le commerce avec le Brésil est nouveau, commencé en 2019, après l'arrêt des importantes importations en Amérique du Nord. Le Brésil est le quatrième consommateur mondial d'engrais agricoles à base de phosphate. OCP SA, la compagnie nationale marocaine de phosphate qui exploite illégalement la mine de phosphate du Sahara Occidental, a ouvert un bureau dans le pays en 2010 et souhaite étendre ses opérations.<sup>84</sup> L'OCP exerce ses activités dans tout le Brésil, y compris dans l'État de São Paulo.

5

## RAVENSDOWN LTD (Nouvelle-Zélande)



Ravensdown Fertiliser Co-operative Limited est un producteur d'engrais pour l'agriculture qui fonctionne en coopérative d'agriculteurs et n'est coté dans aucune bourse. La coopérative importe vers ses usines de Christchurch, Napier et Dunedin, en Nouvelle-Zélande.

WSRW a suivi une cargaison destinée à Ravensdown en 2020, estimée à 55 000 tonnes pour une valeur nette d'environ 8,36 millions de dollars US. Il s'agit d'une baisse d'environ 60% par rapport à l'importation des 137 825 tonnes de l'année précédente - déjà une baisse significative au regard des 215.500 tonnes en 2018.

Néanmoins les niveaux d'importation de Ravensdown ont fluctué au fil des ans, allant de 100 000 tonnes à 215 500 tonnes de 2014 à 2018. Les niveaux d'importations d'avant 2014 étaient en moyenne de 188 000 tonnes annuelles environ. WSRW a interrogé l'entreprise le 7 mars 2021, mais n'a reçu aucune réponse.<sup>85</sup>

Dans son rapport intégré 2020, Ravensdown a publié à propos des importations en provenance du Sahara Occidental que « pour gérer les risques d'approvisionnement, nous avons continué à explorer des sources supplémentaires de minerai de phosphate » et ajouté qu'il testait plusieurs types de minerai différentes.<sup>86</sup> WSRW a demandé à l'entreprise si son objectif était d'avoir des sources d'approvisionnement de secours ou si elle envisageait de remplacer les importations du Sahara Occidental, comme conseillé par le gouvernement néo-zélandais, mais n'a pas reçu de réponse.

La position de la société sur les importations du Sahara Occidental semble cependant inchangée.

L'entreprise continue de se référer à un cadre de travail des Nations Unies - non identifié - « dans des territoires comme ceux-ci », qui énoncerait que « les opérations doivent promouvoir le progrès économique et fournir des bénéfices directs et indirects aux habitants du territoire et au territoire lui-même. Les conditions de travail doivent être non discriminatoires. Les opérations doivent être menées de manière rationnelle et durable pour garantir un accès à long terme aux ressources. »<sup>87</sup>

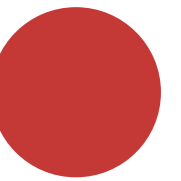
WSRW ne connaît qu'un seul cadre des Nations Unies qui s'applique spécifiquement à l'exploitation des ressources minérales du Sahara Occidental, et c'est l'avis juridique des Nations Unies de 2002.<sup>88</sup> Cet avis conclut clairement que toute exploitation des ressources du territoire doit pour être légale se faire conformément aux souhaits et intérêts du peuple du Sahara Occidental. L'élément souhait - le corollaire du droit à l'autodétermination - a été traduit par différents organes conventionnels des Nations Unies et la Cour de justice de l'UE par la nécessité d'un consentement préalable, libre et éclairé. C'est cet élément clé que Ravensdown continue d'ignorer et éviter.



*Le Amoy Dream à son entrée au port de Dunedin, en Nouvelle-Zélande, le 14 août 2019. En 2020, Ravensdown n'a reçu qu'une seule cargaison provenant du territoire occupé.*

6

## IMPORTATEUR INCONNU EN CHINE



Un navire est arrivé en Chine en 2020, dans le port de Fangcheng. On ne sait pas qui est l'importateur de cette cargaison, estimée à 39 400 tonnes.

Deux entreprises sont potentiellement importatrices à proximité ou à Fangcheng, liées au même groupe industriel. WSRW a écrit un courrier à ce groupe le 17 mars 2021 et n'a pas encore reçu de réponse.

7

## IMPORTATEUR AUX PHILIPPINES PROBABLEMENT PHILPHOS

WSRW a suivi un navire chargé de minerai de phosphate jusqu'à Isabel, aux Philippines, une cargaison en provenance du Sahara Occidental. La cargaison aurait fait une escale en Inde en cours de route.

Le 26 septembre 2020, le navire *Glovis Maria* est arrivé au port de Paradip en Inde. D'après ce que WSRW comprend, le navire a déchargé 24 000 tonnes de phosphate, soit moins de la moitié de sa capacité de chargement. Après le déchargement, le navire a continué vers Isabel, où il est arrivé le 12 octobre 2020.

Des sources officielles philippines révèlent qu'au mois d'octobre 2020, au total 29 700 tonnes de phosphate sont arrivées dans le pays en provenance du « Maroc ». Soit une quantité correspondant exactement au complément de chargement restant à bord du *Glovis Maria* après son déchargement initial à Paradip.

Le seul importateur possible dans le port d'Isabel est la société Philphos. WSRW a écrit à l'entreprise le 12 mars 2021 et n'a reçu aucune réponse.

8

## IMPORTATEUR AU JAPON ÉVENTUELLEMENT ITOCHU CORP

En 2020, pour la deuxième fois en deux ans, un très petit vraquier a entrepris le long voyage du port de phosphate d'El Aaiún jusqu'à Moji, au Japon. Le 24 mai 2020, le navire *Beata* est arrivé avec à bord ce que WSRW estime à 6.600 tonnes de minerai de phosphate.

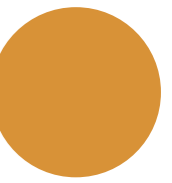
WSRW a des raisons de considérer Itochu Corp comme responsable des importations. WSRW et Friends of Western Sahara Japan ont envoyé un courrier à l'entreprise le 8 février 2021, sans réponse à ce jour.



# Les compagnies en observation

Certaines entreprises ont dans le passé été identifiées comme importatrices. Les compagnies suivantes n'ont pas été impliquées dans le commerce au cours des dernières années, mais WSRW estime qu'il existe un risque qu'elles le reprennent.

## INCITEC PIVOT LTD (Australie)



Incitec Pivot Ltd, également appelé IPL, est une multinationale australienne impliquée dans la fabrication, le commerce et la distribution d'engrais. Le secteur engrais de la multinationale comprend Incitec Pivot Fertilisers (IPF), Southern Cross International (SCI) et Fertilizers Elimination (Elim).

Incitec Pivot a importé du phosphate du Sahara Occidental pendant 30 ans. Depuis 2003 la naissance d'Incitec Pivot d'une fusion entre Incitec Fertilizers et Pivot Limited, la compagnie avait importé en continu.

Incitec Pivot a son siège à Melbourne, Victoria en Australie, et est inscrit à l'Australian Securities Exchange. Aujourd'hui, Incitec Pivot est le plus grand fournisseur de fertilisant d'Australie, mais commercialise aussi ses produits à l'étranger, comme en Inde, au Pakistan et en Amérique latine.<sup>89</sup> IPL fabrique un éventail de fertilisants, mais a utilisé le phosphate sahraoui pour ses produits dits superphosphate fabriqués dans ses usines de Geelong et Portland.<sup>90</sup>

Les dernières cargaisons observées à destination de Incitec Pivot datent de l'année civile 2016. Incitec Pivot avait acheté trois cargaisons de minerai de phosphate du Sahara Occidental, totalisant 105 000 tonnes, d'une valeur estimée à 12,1 millions de dollars US. C'était une augmentation substantielle par rapport aux 63 000 tonnes de phosphate sahraoui importées en 2015, comme l'avait confirmé la compagnie.

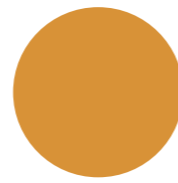
Incitec Pivot a déclaré à l'Association australienne Sahara Occidental en décembre 2017 qu'elle n'avait pas effectué d'importations depuis décembre 2016, car elle s'approvisionne maintenant en phosphate au Togo. WSRW n'a en effet pas suivi de cargaison pour cette entreprise depuis lors.

WSRW a écrit pour la dernière fois IPL le 3 décembre 2019, sans réponse.<sup>91</sup>



*Le Ithaki au large du port de Las Palmas le 20 mai 2015, où il a pris du carburant peu de temps après son départ du port d'El Aaiún.*

# LIFOSA AB (Lituanie/Suisse/Russie)



*Le navire SBI Flamenco au moment du déchargement du phosphate du Sahara Occidental au port de Klaipėda, en octobre 2016. Lifosa a reçu cette unique cargaison en 2016, après avoir promis qu'il ne le ferait pas.*

Lifosa AB est un producteur d'engrais phosphaté basée à Kedainiai, en Lituanie. La compagnie a été précédemment cotée à la Bourse NASDAQ QMX de Vilnius. Lifosa AB est devenue en 2002 une filiale de l'entreprise privée russe EuroChem Group, basée en Suisse. La compagnie recevait le minerai de phosphate du Sahara Occidental dans le port de Klaipėda, en Lituanie.

La compagnie a reçu son dernier chargement le 8 octobre 2016, malgré une promesse de février de la même année par EuroChem, « ... le Groupe n'a pas l'intention d'acheter du phosphate du Sahara Occidental en 2016 ni à aucun moment dans un avenir proche ». <sup>92</sup> Cette cargaison était destinée à Lifosa, comme l'a admis le directeur général de Lifosa dans les médias lituaniens. <sup>93</sup> EuroChem a confirmé à WSRW le 23 mars 2017 que la filiale Lifosa avait importé 68 250 tonnes de phosphate à bord du SBI Flamenco. <sup>94</sup>

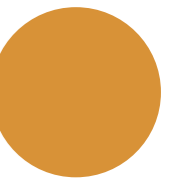
« EuroChem croit en l'intégration verticale pour des raisons économiques et stratégiques et cela reste le cas. Nous aspirons à l'objectif de l'autosuffisance en matières premières et nos investissements au Kazakhstan et à Kovdorskiy visent à nous aider à devenir autosuffisants dans la production du phosphate. La production de nos propres matières premières à partir de ces deux investissements a progressé à un rythme plus lent que prévu et nous continuons à avoir besoin d'approvisionnements tiers en minerai de phosphate. »

WSRW échange avec Lifosa et ses propriétaires, EuroChem Group, depuis 2010. Mais la réticence initiale de l'entreprise à répondre complètement aux questions de WSRW a entraîné son retrait en 2011 de la liste des compagnies adhérentes au Pacte mondial des Nations Unies.

Depuis, Lifosa / EuroChem a activement cherché des façons de maintenir le dialogue avec WSRW et a fait preuve de vigilance à l'égard des importations du Sahara Occidental sous occupation. La compagnie a déclaré à WSRW en mars 2014 chercher à mettre en œuvre des moyens de diversifier les achats externes. En 2013-2014, le commerce a été d'environ 400 000 tonnes par an.

WSRW n'a observé aucune cargaison vers Lifosa depuis octobre 2016. Le dernier courrier de WSRW à EuroChem date du 3 décembre 2019, demandant confirmation de l'arrêt de toute importation en provenance du Sahara Occidental. <sup>95</sup> La compagnie a répondu qu'il n'y avait aucun nouveau projet d'approvisionnement au Sahara Occidental. <sup>96</sup>

# NUTRIEN/SINOFERT (Chine/Canada)



Le 28 novembre 2018, la société chinoise Sinofert Holdings Limited, a importé dans le port chinois de Lianyungang une cargaison du Sahara Occidental. Sinofert Holdings Limited, le plus grand producteur et distributeur d'engrais en Chine. Voir dans *P pour Pillage 2019*. Le groupe chinois Sinochem, propriété du gouvernement chinois, détient une participation de 53% dans Sinofert, tandis que la compagnie canadienne Nutrien Ltd en détient 22%, le reste étant coté à la Bourse de Hong Kong. <sup>97</sup> WSRW a écrit à Sinofert le 22 janvier 2019, questionnant leur nouvelle implication dans le commerce controversé. <sup>98</sup> L'entreprise n'a pas répondu.

WSRW a aussi écrit à Nutrien le 22 janvier 2019 pour s'enquérir de l'affaire Sinofert. Aucune réponse n'a été reçue. Début 2018, Nutrien naît de la fusion d'Agrium Inc et de Potash Corporation of Saskatchewan Inc (PotashCorp), ces deux dernières sociétés étant les principaux importateurs de minerai de phosphate du Sahara Occidental. Fin 2018, Nutrien

met fin à ses importations, après des années d'interpellations des actionnaires des deux compagnies. <sup>99</sup> De 2013 à 2018, Nutrien a acheté environ la moitié de tout le minerai de phosphate extrait de Bou Craa. Nutrien et ses anciennes compagnies ont perdu un certain nombre d'actionnaires dans cette affaire, notamment le fonds de pension du gouvernement norvégien, qui a cédé ses actions Nutrien pour une valeur de 190 millions \$US. <sup>100</sup>

## LE GOUVERNEMENT DU VENEZUELA (Colombie/Venezuela)

Le gouvernement vénézuélien a traditionnellement été impliqué dans le commerce du phosphate sahraoui par le biais d'importations vers des filiales en Colombie (Monomeros) et au Venezuela. Les compagnies apparentées ont importé depuis le territoire occupé pendant des décennies.

Depuis mai 2017, quand des cargaisons de phosphate sahraoui ont été retenues en Afrique du Sud et au Panama, aucun transport n'a été observé vers la Colombie et le Venezuela. La société colombienne Monomeros Colombo Venezolanos S.A. est une société pétrochimique filiale à part entière de la compagnie pétrochimique nationale vénézuélienne Pequiven (Petroquímica de Venezuela SA). L'entreprise importait à Barranquilla. La dernière importation prouvée pour Monomeros était une unique cargaison au cours de l'année civile 2017, totalisant environ 17 000 tonnes. Les importations avaient alors fortement diminué : en 2016, Monomeros a importé 58 000 tonnes.

WSRW a questionné à plusieurs reprises Monomeros et sa société mère Pequiven, ainsi que le gouvernement vénézuélien. Aucun d'eux n'a jamais répondu. L'importateur vénézuélien Tripoliven a, en 2013, nié avoir importé du Sahara Occidental, ce qui s'est avéré plus tard être un mensonge. <sup>101</sup>

Pour plus d'informations sur les importations à Puerto Cabello, Venezuela, veuillez consulter *P pour Pillage 2016*. <sup>102</sup>

## LES IMPORTATEURS INDIENS

Le 6 mars 2019, un navire transportant 59 600 tonnes de phosphate du Sahara Occidental a quitté El Aaiún. Il était arrivé au port de Visakhapatnam, en Inde, le 3 avril. WSRW estimait que l'importateur pouvait être Coromandel International Ltd, société qui avait importé une cargaison à Visakhapatnam un an plus tôt. La société est inscrite à la bourse nationale de l'Inde et compte plusieurs grands investisseurs internationaux parmi ses propriétaires. WSRW a envoyé des courriers à Coromandel en janvier 2019 et février 2020 pour lui demander s'il avait

respecté l'exigence légale d'obtenir le consentement préalable des représentants du territoire pour un tel commerce, et s'il s'agissait d'une importation isolée. <sup>103</sup> Sans réponse. Aucune cargaison n'a été observée pour Coromandel depuis 2019.

Antérieurement en mars 2014, une cargaison avait été transportée vers le port de Tuticorin, où l'importateur devait être une autre entreprise. Les informations à ce propos sont dans *P pour Pillage 2014*.



# Les compagnies désengagées

Certaines entreprises ont été auparavant identifiées comme importatrices. Elles n'ont plus été impliquées dans le commerce depuis 2012 et WSRW considère très faible le risque qu'elles recommencent.

## Impact Fertilisers Pty Ltd (Australie/Suisse)

L'importateur australien de phosphate Impact Fertilisers a importé du phosphate du Sahara Occidental, au moins de 2002 à 2012. L'entreprise a importé le minerai à Hobart, en Tasmanie. En 2010, Impact Fertilisers a été intégré à Ameropa, une société privée suisse de commerce d'engrais. Les groupes de solidarité au Sahara Occidental d'Australie et de Suisse ont travaillé à pointer du doigt l'implication de l'entreprise pendant de nombreuses années.

En 2013, Impact Fertilisers a annoncé qu'elle avait arrêté les importations en provenance du Sahara Occidental.<sup>104</sup> WSRW n'a pas observé de cargaison pour Impact Fertilisers depuis août 2012.

*Impact Fertilisers en Tasmanie n'a pas importé depuis l'arrivée de l'Alycia au port d'Hobart le 7 août 2012.*

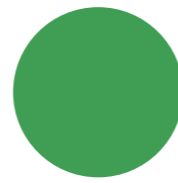


## Nidera Uruguay S.A. (Uruguay/Pays-Bas)

La société uruguayenne Nidera Uruguay S.A., filiale de la compagnie commerciale néerlandaise Nidera NV, a reçu un navire contenant du minerai de phosphate provenant du Sahara Occidental en 2009.

Dans un courrier du 21 juin 2010, WSRW a interrogé Nidera Uruguay à propos des informations recueillies sur le navire de 2009.<sup>105</sup> Comme aucune réponse n'arrivait, de nouvelles lettres ont été envoyées à la société parente aux Pays-Bas en octobre 2011. L'issue de la correspondance qui a suivi avec Nidera a été une déclaration de l'entreprise soulignant que « si notre filiale en Uruguay a de nouveau besoin d'importer du minerai de phosphate à l'avenir, le sujet qui est maintenant porté à notre attention est quelque chose que nous allons absolument prendre en considération ». La compagnie a en même temps déclaré que sa filiale en Uruguay n'avait pas reçu de minerai de phosphate du Sahara Occidental au cours des années 2007, 2008, 2010 et 2011.<sup>106</sup>

# Innophos Holdings (Etats-Unis d'Amérique)



Innophos Holdings a cessé à la fois d'importer du phosphate sahraoui au Mexique et d'acheter des produits de Nutrien à Baton Rouge, aux États-Unis. Voici le navire Coral Queen en 2013 en route avec une cargaison, à une époque où Innophos importait directement au Mexique.

Une filiale mexicaine de Innophos Holdings, la société enregistrée aux États-Unis, est depuis de nombreuses années un important importateur du minerai de phosphate du Sahara Occidental. Cependant, depuis 2015, WSRW n'a observé aucune expédition de cargaison vers l'usine d'Innophos à Coatzacoalcos, au Mexique. En 2016, Innophos a confirmé que son usine de Geismar, en Louisiane, était dépendante du phosphate du Sahara Occidental, qui lui était vendu via un pipeline de l'usine voisine de PotashCorp.

« Dans le cadre de l'engagement d'Innophos en matière de responsabilité sociale globale et de bonne gestion de l'entreprise, Innophos ne participera plus indirectement à une chaîne d'approvisionnement en matières premières qui origine son minerai de phosphate de la région du Sahara Occidental en Afrique, région dans laquelle la société n'a pas acheté directement de matières premières depuis plus de trois ans », a publié Innophos Holdings dans un communiqué de presse du 2 juillet 2018.<sup>107</sup>

L'usine de PotashCorp, qui fournissait du phosphate sahraoui à Innophos, a été fermée fin 2018 par Nutrien, fusion de PotashCorp Inc. et d'Agrium Inc.<sup>108</sup>

WSRW n'a aucune indication qu'Innophos utilise aujourd'hui du minerai de phosphate provenant du Sahara Occidental.

De 2010 à 2018, WSRW a envoyé à Innophos six courriers concernant les achats de l'entreprise dans le territoire occupé, sans recevoir de réponse.<sup>109</sup> Innophos a fait l'objet de multiples désinvestissements. Le conseil éthique du fonds de pension norvégien a élaboré une longue analyse sur la raison éthique de l'exclusion de l'entreprise. Pour la même raison, la société avait également été exclue des portefeuilles du fonds de pension luxembourgeois et de la Danske Bank, parmi d'autres.<sup>110</sup>

# Yara International ASA (Norvège)



Yara est le premier fournisseur mondial d'engrais minéraux. Il était un grand importateur de phosphate du Sahara Occidental dans le passé, mais a décidé de cesser ses achats. Le motif principal de cette décision d'arrêt d'approvisionnement au Sahara Occidental est que le gouvernement norvégien incite les entreprises norvégiennes à ne pas commercer avec les produits du Sahara Occidental, en raison de préoccupations de droit international. La compagnie a aujourd'hui une politique d'importation ou de commerce de phosphate provenant uniquement du Maroc et non des mines de Bou Craa.

« Nous espérons que le pays sera libéré, et que la population profitera ensuite du fait que nous recevrons rapidement son phosphate », a affirmé Bente Slaatten, responsable en chef de la communication.<sup>111</sup>

Les dernières importations de Yara ont eu lieu en 2008, sur ce navire. Ici, le African Wildcat est sur le point d'accoster à Herøya, en Norvège afin de décharger.

# Mosaic Co (USA)

Mosaic Company est basée dans le Minnesota, États-Unis, et cotée à la Bourse de New York. WSRW a compté 15 cargaisons venant du Sahara Occidental occupé pour Tampa, en Floride, États-Unis, durant la période 2001-2009. Tampa abrite le siège de l'exploitation de phosphate de Mosaic ainsi que de nombreuses installations de production de phosphate de l'entreprise.

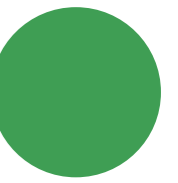
Le 25 août 2010, Mosaic a informé WSRW qu'elle avait reçu son dernier chargement de phosphate du Sahara Occidental le 29 janvier 2009 et ne « pas avoir de projet » d'importer à nouveau depuis le territoire.<sup>112</sup> Mosaic a confirmé à l'investisseur et actionnaire suédois Nordea qu'elle avait interrompu les importations : « Mosaic a maintenant affirmé avoir cessé ses achats de phosphate au Sahara Occidental, ce qui a également été confirmé de manière indépendante. L'entreprise a reconnu les problèmes de droits humains liés à l'importation de phosphate du Sahara Occidental », a écrit Nordea.<sup>113</sup>

# BASF SE (Allemagne/Belgique)



BASF a été l'un des principaux importateurs dans les années 1990. La dernière livraison connue a eu lieu en Belgique en 2008.<sup>115</sup> Le centre de durabilité de BASF était persuadé que ces importations ne violaient pas le droit international, mais a confirmé à WSRW qu'il ne devrait pas s'attendre à d'autres importations : « une partie de la demande de phosphate de BASF est couverte par le phosphate marocain délivré par l'Office Chérifien des Phosphates (OCP). L'OCP a été un fournisseur fiable de phosphate provenant des mines du Royaume du Maroc depuis plus de 20 ans. Au printemps 2008, l'OCP nous a contactés en raison d'une pénurie d'approvisionnement de la mine marocaine de laquelle BASF reçoit habituellement le phosphate. L'OCP a offert une commande de remplacement temporaire avec du phosphate de qualité alternative provenant d'une autre mine exploitée par l'OCP dans la région du Sahara Occidental, ce que nous avons accepté. À ce moment, il s'agissait d'une livraison de remplacement isolée provenant de ce territoire et nous ne nous attendons pas à ce qu'elle soit répétée ».<sup>116</sup>

# Wesfarmers Ltd (Australie)



Wesfarmers Limited est l'une des plus importantes compagnies nationales d'Australie, basée à Perth, en Australie occidentale. La compagnie est cotée à la bourse australienne. Sa filiale d'engrais, Wesfarmers CSBP, a été un importateur majeur de phosphate du Sahara Occidental occupé pendant au moins deux décennies. Au plus tôt les importations connues de phosphate sahraoui par CSBP remontent à 1990.

En 2009, l'entreprise a annoncé qu'elle allait « réduire la dépendance de la compagnie au minerai de phosphate du Sahara Occidental ». La compagnie a déclaré qu'elle allait investir dans une nouvelle technologie qui permettrait d'utiliser d'autres sources de phosphate. CSBP a toutefois laissé ouverte la possibilité que les importations se poursuivent, quoique à un degré limité, selon le prix et la disponibilité des sources alternatives.<sup>114</sup> Cette décision faisait suite à une vague de désinvestissements européens pour des préoccupations éthiques concernant le commerce du phosphate du Sahara Occidental occupé. Wesfarmers importait entre 60 et 70% de son phosphate du Sahara Occidental.

À plusieurs reprises Wesfarmers a depuis montré une volonté de réduire progressivement les importations en provenance du Sahara Occidental, mais ne s'est pas engagé catégoriquement à arrêter complètement ses importations. Comme les importations semblent avoir cessé de facto, certains investisseurs sont revenus à l'entreprise.

WSRW n'a en effet observé aucun transport de cargaison pour Wesfarmers depuis qu'elle a commencé un suivi quotidien des navires en octobre 2011.

BASF n'a a priori pas effectué d'importations depuis l'arrivée du vraquier Novigrad le 7 octobre 2008, ici observé en train de décharger du phosphate sahraoui au port de Gand en Belgique.

# Autres compagnies

Des compagnies, précédemment inscrites sur la liste d'observation de WSRW, sont passées ensuite sur la liste des entreprises désengagées. La raison en est qu'un long moment s'étant écoulé depuis la dernière cargaison expédiée, nous estimons qu'elles ne sont plus engagées. Ce sont **Petrokem-ija PLC** de Croatie (dernière cargaison en 2006), **Tata Chemicals** d'Inde (dernière cargaison en 2006), **Zen Noh** du Japon (dernière cargaison en 2006) et **Agropolychim AD** de Bulgarie (dernière cargaison en 2008). Aucune de ces entreprises n'a répondu aux questions de WSRW.



# Les cabinets juridiques de lobbying

Pour défendre leurs importations de phosphate du Sahara Occidental, plusieurs entreprises font référence à des avis juridiques de différents cabinets juridiques engagés par l'OCP.

Ces avis juridiques sont systématiquement utilisés par les importateurs internationaux de phosphate vis-à-vis des actionnaires pour légitimer leurs importations. Les analyses confidentielles sont dites établir que les populations locales bénéficient du commerce. Cependant, le peuple sur place - les propriétaires du phosphate - n'est lui-même pas autorisé à voir ces avis, et n'est donc pas en capacité d'en évaluer la véracité. Il est ainsi impossible aux Sahraouis d'en interroger les termes de référence, la méthodologie ou les résultats.

Comme les avis doivent conclure que l'exploitation par le Maroc des ressources du peuple sahraoui est légitime, WSRW pense qu'il n'y a pas de raison de les cacher aux Sahraouis.

Quatre cabinets juridiques internationaux de lobbying sont auteurs de ces avis non divulgués.

**Covington & Burling LLP** est un cabinet juridique international qui conseille les multinationales. Il a des bureaux en Europe, aux États-Unis et en Chine. L'OCP est parmi ses clients.

Tant l'importateur belge BASF que l'importateur espagnol FMC Foret se référait à l'avis juridique préparé par Covington & Burling pour l'OCP, mais ne voulait pas divulguer le rapport. BASF avait (en novembre 2008), enjoint WSRW à contacter Covington & Burling pour toute question. WSRW avait essayé de communiquer avec l'entreprise en février 2008, sans recevoir aucune réponse. Contacté par téléphone pour demander un rendez-vous, Covington & Burling a répondu « nous ne collaborerons avec vous sur aucun sujet. Vous n'êtes pas notre client, et selon ce que nous savons, vous n'avez aucun intérêt ni participation dans notre cabinet. »<sup>117</sup>

À noter que Covington & Burling voyage autour du monde pour affirmer éthique ce commerce aux actionnaires qui cherchent à désinvestir des entreprises qui importent du phosphate du Sahara Occidental.<sup>118</sup>

Plus récemment, le cabinet d'avocats **DLA Piper** a fait équipe avec la société **Palacio y Asociados** pour fournir à l'OCP un autre avis juridique justifiant leur commerce. Sur la base des déclarations des entreprises importatrices, ce second avis semble suivre l'analyse de l'avis de Covington & Burling, citant les avantages potentiels sur la « population locale » comme validation à l'exploitation et ensuite au commerce. Dans le cadre du travail sur l'avis juridique, DLA Piper avait également mandaté KPMG, une société de services professionnels, pour étudier les impacts économiques et sociaux des opérations d'OCP, et leur durabilité, « dans la région ».<sup>119</sup> DLA Piper est un cabinet juridique international qui compte des bureaux dans 30 pays à travers les Amériques, l'Asie-Pacifique, l'Europe et le Moyen-Orient.

Palacio y Asociados est dirigé par l'ancienne ministre espagnole aux Affaires étrangères et ancienne députée européenne Ana Palacio, et possède des bureaux à Madrid, Bruxelles et Washington.

WSRW a contacté les deux entreprises pour leur demander de partager leur avis juridique avec le peuple sahraoui. DLA Piper a répondu qu'il ne pouvait pas partager l'avis « écrit pour le bénéfice de Phosphates de Boucraa SA, et sa holding, l'Office Chérifien des Phosphates SA » en raison du privilège juridique de confidentialité.<sup>120</sup> Ana Palacio, chef de Palacio y Asociados, a répondu pour exprimer son désaccord avec l'analyse de WSRW et s'est également référé à la confidentialité.<sup>121</sup> Ana Palacio siège au conseil consultatif international d'OCP.

En novembre 2015, PotashCorp a nommé le cabinet **Dechert LLP** et Palacio y Asociados en tant que co-auteurs d'un avis juridique. Dechert LLP est un cabinet juridique international, dont le siège est à Philadelphie, aux États-Unis, avec des bureaux dans 14 pays.

Jusqu'en août 2014, PotashCorp a indiqué DLA Piper en tant que partenaire de Palacio y Asociados. On ne sait pas si l'opinion Dechert-Palacio est différente de l'opinion DLA Piper-Palacio. Le chaînon manquant entre les deux pourrait être Miriam González Durántez, l'épouse du récent vice-Premier ministre britannique Nick Clegg, qui a représenté l'OCP quand elle travaillait à DLA Piper, mais qui aurait emporté le contrat OCP avec elle quand elle a déménagé pour Dechert. L'OCP aurait payé un montant estimé à 1,5 million de \$US pour des travaux effectués à la fois par Dechert et DLA Piper.<sup>122</sup>

Dechert a répondu à la lettre de WSRW du 8 février 2016, qu'il ne pouvait pas divulguer son avis juridique réalisé pour l'OCP en raison de la clause confidentialité du client.<sup>123</sup>

WSRW a demandé à Dechert et Palacio y Asociados si leur client consentirait à renoncer au privilège, puisque la confidentialité des avis juridiques était déjà abandonnée en rendant leur existence publique. WSRW n'a jamais reçu de réponse.

Depuis 2019, une société de lobbying néo-zélandaise, **SenateSHJ**, a commencé à représenter l'OCP en Nouvelle-Zélande, gérant les relations publiques de l'entreprise marocaine dans le pays. WSRW a écrit à **SenateSHJ** le 11 février 2020.<sup>124</sup> Toujours sans réponse. L'OCP n'a toujours pas répondu aux demandes des Sahraouis que soient partagés les rapports en question.

*Les réserves de Bou Craa sont une gigantesque mine à ciel ouvert, où le minerai de phosphate est raclé à la surface par des machines d'excavation.*







## Lobby Marocain : plus de poison dans la terre de l'UE

Au printemps 2019, le Parlement et le Conseil Européens ont adopté un règlement limitant la quantité de contaminants tel le cadmium contenu dans les engrais. L'objectif est de limiter l'exposition de la population de l'UE à ce métal lourd en raison de ses effets néfastes sur la santé, notamment cause de cancer. Les engrais phosphatés sont responsables de 60% des dépôts actuels de cadmium dans les cultures et les sols au sein de l'UE, comme le montre une étude de février 2017 du département thématique du Parlement Européen.

Le règlement limite désormais le niveau de cadmium à 60 mg/kg. À partir du 16 juillet 2022, la vente d'engrais à base de phosphate contenant plus de 60 mg de cadmium par kg de P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> sera interdite dans toute l'UE. Un nouveau resserrement des restrictions sur le cadmium sera envisagé en juillet 2026.<sup>125</sup> Les États peuvent appliquer des limitations plus strictes, ce qui est déjà le cas dans des pays comme l'Allemagne, la Finlande, le Danemark, la République tchèque, la Hongrie, les Pays-Bas, la Suède et la Slovaquie.<sup>126</sup>

La proposition initiale de la Commission européenne était plus stricte : 60 mg/kg de phosphate à la date de la demande d'accord, 40 mg/kg trois ans après et 20 mg/kg après 12 autres années. Cette proposition a été acceptée par le Parlement Européen, mais avec un calendrier ajusté (à 40 mg/kg six ans après la date d'application, et 20 mg / kg en 16 ans).

Mais des États membres comme l'Espagne, l'Italie, la Pologne, le Portugal et le Royaume-Uni se sont opposés à toute limite inférieure à 60 mg/kg, tandis que l'industrie des engrais s'est montrée farouchement opposée à toute limitation. Un contre-lobby féroce est également venu du Maroc.

Le minerai de phosphate géré par l'OCP - y compris celui du Sahara Occidental - contiendrait en moyenne entre 29,5 et 72,7 mg de Cd/kg.<sup>127</sup> Le Département des politiques du PE donne une image encore plus sombre, citant des niveaux de 38 à 200 mg de Cd/kg.<sup>128</sup>

Étant donné que le projet initial de réglementation aurait entraîné l'annulation de son chiffre de vente, l'OCP a déclenché une intense contre-offensive. L'OCP argumentait qu'il n'y a pas assez de preuve scientifique pour étayer l'idée de la nécessité de limiter les niveaux de cadmium et suggérait même que l'UE augmente le taux de cadmium autorisé à 80 mg/kg, bien plus que la suggestion de la Commission européenne. Le 11 mai 2016, l'OCP envoyait un courrier à la Commission, déclarant n'être pas d'accord avec la proposition. L'OCP a également déploré que « les principaux producteurs d'engrais [...] n'aient pas été consultés ».<sup>129</sup> Ironie quand on sait que l'OCP elle-même refuse de demander le consentement du peuple du Sahara Occidental pour piller le minerai de phosphate du territoire.

L'OCP a utilisé Dechert et l'entreprise de relations publiques Edelman pour faire du lobby contre la proposition de l'UE.<sup>130</sup> Edelman a travaillé pour le gouvernement marocain dans le passé, et apparaît dans la masse salariale du Centre maroco-américain de Politique (MACP), comme un agent enregistré du Royaume marocain.<sup>131</sup>

Alors que le règlement final n'entraînerait donc pas une perte totale de marché pour l'OCP, il semble que le minerai de phosphate du Sahara Occidental ne sera plus le bienvenu sur le marché de l'UE. Les chercheurs s'accordent à dire que la teneur en cadmium du minerai phosphaté de Bou Craa est estimée à environ 100 mg/kg.<sup>132</sup>

Les niveaux de cadmium de la mine de Khouribga, au Maroc, sont estimés à environ 46-63 mg/kg, tandis que ceux provenant de Youssoufia, également au Maroc, sont considérés comme supérieurs à 120 mg/kg.

*Un convoyeur long de 100 Km transporte le phosphate de la mine de Bou Craa jusqu'à la côte. La bande de caoutchouc était entretenue par la société allemande Continental AG jusqu'à son départ du territoire en juin 2020.*



# Recommandations

## Au gouvernement du Maroc :

- De respecter le droit international et mettre fin immédiatement à la production et aux exportations de phosphate du Sahara Occidental occupé jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée au conflit.
- De respecter le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental à travers la coopération avec les Nations Unies à un référendum pour le peuple du territoire.
- De dédommager le peuple sahraoui pour les bénéfices que le Maroc a perçus des ventes de minerai de phosphate provenant du territoire occupé illégalement.

## Aux acheteurs du phosphate de la mine de Bou Craa :

- D'arrêter tous les achats du phosphate illégalement exploité et exporté du Sahara Occidental occupé.

## Aux gouvernements des pays importateurs :

- D'affirmer clairement aux entreprises importatrices qu'elles doivent s'abstenir d'importer du Sahara Occidental et les aider à diversifier leurs sources d'approvisionnement.

## Au gouvernement de la Nouvelle-Zélande :

- D'en évaluer immédiatement le coût et de prendre les mesures nécessaires pour rééquiper les installations de traitement de Ravensdown et Ballance Agri-Nutrients afin de permettre l'utilisation de sources alternatives.

## Aux compagnies maritimes transportant le minerai de phosphate hors du Sahara Occidental

- De ne pas transporter des produits hors du Sahara Occidental.
- D'instaurer une clause dans les contrats interdisant l'utilisation de leurs navires pour le transport maritime de marchandises hors du territoire.

## Aux investisseurs :

- D'interpeller les compagnies citées, et de désinvestir tant que rien n'est fait pour cesser ces importations.

## À Covington & Burling, Dechert, DLA Piper, SenateSHJ, KPMG, Edelman & Palacio y Asociados :

- De publier tous les rapports rédigés pour l'OCP qui déclarent justifier les activités de l'OCP au Sahara Occidental occupé et l'exportation illégale du phosphate sahraoui.
- De cesser de défendre le pillage du territoire par le Maroc en mettant fin aux contrats dont le but est de légitimer le maintien du pillage.

## À l'Union européenne :

- D'évaluer le commerce des produits originaires du Sahara Occidental et d'adopter des politiques qui garantissent que ce commerce est conforme à l'arrêt de la Cour de justice de l'UE du 21 décembre 2016 et au devoir des États en droit international de ne pas reconnaître la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental occupé.
- De développer des recommandations aux entreprises alertant des risques encourus, au niveau juridique et de réputation, à conclure des affaires avec les intérêts marocains sur le territoire.
- De s'assurer que les entreprises européennes respectent les principes établis par l'arrêt de la Cour de justice de l'UE du 21 décembre 2016, en faisant que les entreprises européennes n'achètent pas de phosphate du Sahara Occidental.

## Aux Nations Unies :

- De créer un mécanisme d'administration onusien pour surveiller ou au moins gérer les ressources et les revenus émanant des ressources naturelles du Sahara Occidental en attendant l'autodétermination du peuple sahraoui.

### 40

# Notes

- ↑ CIJ, Avis consultatif, 16 oct 1975, Sahara Occidental, Paragraphe 162, http://www.icj-cij.org/docket/index.php?sum=323&pl=3&p2=4&case=61&p3=56&lang=fr
- ↑ Assemblée générale des Nations Unies, Résolution 1314 (XIII) du 12 décembre 1958, résolution 1803 (XVII) du 14 décembre 1962.
- ↑ Bureau Juridique ONU, S/2002/161, Lettre datée du 29 janvier 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques, Conseiller juridiquz http://www.un.org/Docs/journal/asp/ws.asp?m=S/2002/161
- ↑ Conseil économique et social des Nations Unies, 22.10.2015, Observations finales sur le quatrième rapport périodique du Maroc, E/C.12/MAR/CO/4\*, \$6, https://tbinternet.ohchr.org/\_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=E%2Fc.12%2fMAR%2fCO%2f4&Lang=en
- ↑ Comité des droits de l'homme des Nations Unies, 01.12.2016, Observations finales sur le sixième rapport périodique du Maroc, \$10, https://tbinternet.ohchr.org/\_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CCPR/C/MAR/CO/6&Lang=En
- ↑ OCP SA, Prospectus - 20 avril 2015, p.91
- ↑ Les prospectus OCP de 2015 et 2018 établissent que la part de Bou Craa dans l'exportation totale de minerai de phosphate de l'OCP est la suivante. En 2012 : 20,1%. En 2013 : 24,4%. En 2014 : 24,1%. En 2015 : 16%. En 2016 : 22%. En 2017 : 14%. Cela correspond à une moyenne de 20,1% au cours de ces 6 années.
- ↑ OCP SA, Note d'Information, Casablanca Stock Exchange, p. 137, https://www.wsrw.org/files/dated/2019-03-21/ocp\_note\_to\_casa\_stock\_exchange\_may\_2018.pdf
- ↑ Comparaison entre OCP SA, Prospectus - 20 avril 2015, p. 91 avec la Note d'Information de l'OCP SA, 2016, page 109
- ↑ OCP SA, Septembre 2020, Sustainability Report 2019, p.68, https://corpo.ocpgroup.ma/sites/default/files/2020-09/Rapport%202020\_EN\_.pdf
- ↑ OCP SA, Éléments clés, https://phosboucraa.ma/company/key-figures
- ↑ OCP SA, Rapport annuel 2015, p. 154-159, https://www.ocpgroup.ma/sites/default/files/2018-11/RA%20OCP%202015%20VUK.pdf
- ↑ OCP SA, Prospectus – 20 avril 2015, p.33
- ↑ WSRW.org, 25.11.2014, Le Maroc admet utiliser les ressources sahraouies à des fins politiques, https://www.wsrw.org/fr/archive/3072
- ↑ Fonds AP, 30.09.2013, Suède, Les fonds AP excluent quatre entreprises accusées de violation des conventions internationales, http://www.ap2.se/en/news-reports/news/2013/swedish-ap-funds-exclude-four-companies-accused-of-contravening-international-conventions/
- ↑ WSRW.org, 01.12.2014, Agrium exclu par des investisseurs pour ses imports du Sahara, https://www.wsrw.org/fr/archive/3088
- ↑ MP Pension, Eksklusionsbeslutning – Groupe OCP, 17 janvier 2019, https://www.wsrw.org/files/dated/2019-03-21/mp Pension\_17.01.2019\_ocp.pdf
- ↑ Fonds de Compensation commun au régime général de pension (FDC), FDC Exclusion List as of 23 November 2018, https://www.fdc.lu/fileadmin/file/fdc/Exclusion\_list\_20181123.pdf
- ↑ Nykredit Realkredit Group, RI Transparency report 2018, p. 133, https://www.nykredit.com/siteassets/samfundsansvar/filer/public\_transparency\_report\_nykredit-realkredit-group\_2018.pdf
- ↑ PGB Pensioenfonds, Exclusion List Q1 2016 (Fixed Income), https://www.pensioenfondspgb.nl/nl-nl/Documents/Beleggingen/PGB%20Exclusion%20List%20Q3%202018%20Companies%20(website).pdf
- ↑ Swedish National AP Funds, Ethical Council, Annual Report 2014, 9 April 2015, http://media.etikradet.se/2015/04/150320-Etikr%C3%A5det-ENG-ver2.pdf
- ↑ Shelley, T. (2004), Endgame in the Western Sahara.
- ↑ Hodges, T. (1983), Western Sahara, The Roots of a Desert War.
- ↑ France Libertés, janvier 2003, Rapport : Mission Internationale d'Investigation au Sahara Occidental.
- ↑ OCP SA, 08.05.2014, Emission obligatoire inaugurale d'OCP d'un montant de 1,85 milliards de dollars US en deux tranches d'une maturité de 10 ans et 30 ans, https://www.ocpgroup.ma/fr/emission-obligataire-inaugurale-docp-dun-montant-de-185-milliards-de-dollars-us-en-deux-tranches

- ↑ Business Wire, 15.04.2015, l'OCP a émis une offre de 1 milliard de \$US d'une maturité de 10,5 ans avec un coupon de 4,5%, https://www.businesswire.com/news/home/20150415006850/en/OCP-Successfully-Prices-1-Billion-Offering-10.5
- ↑ WSRW.org, 19.11.2020, Saharawi gov calls for halt of all activity in Western Sahara over war, https://www.wsrw.org/en/news/saharawi-gov-calls-for-halt-of-all-activity-in-western-sahara-over-war
- ↑ OCP SA, Rapport annuel 2015, p. 106 et p. 154-159.
- ↑ Phosboucraa, À propos de Phosboucraa, https://www.phosboucraa.ma/company/about-phosboucraa
- ↑ OCP SA, Note d'Information, Casablanca Stock Exchange, p. 233.
- ↑ OCP SA, September 2020, Ibid
- ↑ Fondation Phosboucraa, Technopole Foug El Oued, https://www.phosboucraafoundation.org/technopole
- ↑ Phosboucraa, Développement urbain, https://www.phosboucraa.ma/phosboucraa-foundation/our-programs/urban-development
- ↑ Étude géologique US, 2019, résumé des produits minéraux 2019, https://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/commodity/phosphate\_rock/mcs-2019-phosp.pdf.
- ↑ Nuschatta Foundation, 09.04.2019, وثائقي بوكراع – documentary Bou Craa, https://youtu.be/gBVDZqEuaNU
- ↑ OCP SA, Prospectus d'avril 2014, p. 80, https://www.wsrw.org/files/dated/2019-03-21/prospectus\_ocp\_17.04.2014.pdf
- ↑ OCP SA, Prospectus d'avril 2015, ibid p. 93.
- ↑ OCP SA, Prospectus de mai 2018, ibid p.164.
- ↑ Conseil éthique, Fond de pension du Gouvernement Norvégien, Recommandation 26 septembre 2014, pour l'exclusion de Innophos Holdings Inc., http://www.etikkradet.no/files/2017/02/Recommendation\_Innophos\_Sept-2014\_ENGLISH.pdf
- ↑ WSRW.org, 05.10.2020, Fin des fournitures suédoises pour la mine de Bou Craa, https://www.wsrw.org/fr/nouvelles/fin-des-fournitures-suedoises-pour-la-mine-de-bou-craa
- ↑ WSRW.org, 26.05.2013, WSRW protests Swedish supplier for BouCraa, https://www.wsrw.org/en/archive/2591
- ↑ Atlas Copco to Business and Human Rights Resource Centre, 09 March 2020, https://media.business-humanrights.org/media/documents/files/documents/Atlas\_Copco\_Response1.pdf
- ↑ WSRW.org, 11.02.2021, Continental a quitté le Sahara Occidental occupé, https://www.wsrw.org/fr/nouvelles/continental-a-quitte-le-sahara-occidental-occupe
- ↑ WSRW.org, 27.07.2020, Continental doute sur l'approvisionnement au Sahara Occidental, https://www.wsrw.org/fr/nouvelles/continental-doute-sur-lapprovisionnement-au-sahara-occidental
- ↑ OCP SA, Septembre 2020, Sustainability Report 2019, ibid, p.119.
- ↑ WSRW, 02.11.2016, Electrifier le Pillage, https://www.wsrw.org/fr/archive/3617
- ↑ WSRW.org, 07.12.2018, SiemensGamesa prolonge massivement son contrat éolien, https://www.wsrw.org/fr/archive/4358
- ↑ WSRW.org, 01.04.2021, Voilà les questions auxquelles Siemens ne répondra pas, https://www.wsrw.org/fr/nouvelles/voila-les-questions-auxquelles-siemens-ne-repondra-pas
- ↑ L'Economiste, 22.10.2019, Jacobs Engineering SA : L'américain cède ses parts à l'australien Worley, https://www.leconomiste.com/article/1052041-jacobs-engineering-sa-l-americaain-cede-ses-parts-l-australien-worley
- ↑ Phosboucraa, 13.06.2017, Éléments clés, https://www.phosboucraa.ma/phosboucraa-foundation/key-figures/key-figures, et JESA Group, Galerie des projets, https://www.jesagroup.com/projects
- ↑ Phosboucraa, développement urbain, https://web.archive.org/web/20180717045957/, http://www.phosboucraa.ma/phosboucraa-foundation/our-programs/urban-development Fondation Phosboucraa, Technopole Foug El Oued, http://www.phosboucraafoundation.org/technopole
- ↑ WSRW à Worley, 17.03.2021, https://vest-sahara.s3.amazonaws.com/wsrw/feature-images/File/139/6059ae018e461\_20210317WSRW-Worley.pdf
- ↑ WSRW.org, 07.05.2020 Les camions Caterpillar transportent des minéraux du conflit, https://www.wsrw.org/fr/archive/4710
- ↑ WSRW à Caterpillar, 17 mars 2021, https://vest-sahara.s3.amazonaws.com/wsrw/feature-images/File/141/6059b226904a4\_20210317WSRW-Caterpillar.pdf

- ↑ 17.03.2021, Thyssenkrupp poursuivra-t-il ses activités au Sahara Occidental ? https://www.wsrw.org/fr/nouvelles/thyssenkrupp-poursuivra-t-il-ses-activites-au-sahara-occidental
- ↑ WSRW.org, 25.04.2017, P pour Pillage 2016, http://www.wsrw.org/files/dated/2017-05-25/ppourpillage\_2016\_fr\_web.pdf
- ↑ Otago Daily Times, 22.03.2010, Firm remembered with name of ship, https://www.odt.co.nz/business/firm-remembered-name-ship
- ↑ WSRW estime particulièrement possible le lien Oetker/Furness Withy aux transports effectués par *Furness Australia*, *Furness Hartlepool*, *Furness Karumba*, *Furness Melbourne*, *Furness Timika*, *Triton Stork*, *Santa Anna*, *Santa Isabella* et *Doric Victory*.
- ↑ Union maritime de l'Australie, 03.08.2008, déclaration de l'Union maritime australienne - concernant l'expédition de phosphate à bord du "Furness Karumba", http://www.wsrw.org/files/dated/2008-11-27/letter\_aus-maritime-union\_karumba\_20081126.pdf
- ↑ WSRW.org, 23.06.2018, Maersk lâche les transports du minerai litigieux du Sahara occupé, https://www.wsrw.org/fr/archive/4193
- ↑ WSRW à A.M.Nomikos, 08.05.2017, http://www.wsrw.org/files/dated/2017-06-08/2017.05.08\_wsrw-a.m.nomikos.pdf
- ↑ WSRW.org, 15.06.2017, Les Sahraouis gagnent le 1er tour dans le dossier judiciaire https://www.wsrw.org/fr/archive/3913
- ↑ Groupe OCP : Navire arraisonné en Afrique du Sud : le Groupe OCP dénonce une grave ingérence politique https://www.ocpgroup.ma/fr/media/corporate-news/navire-arraisonne-en-afrique-du-sud-le-groupe-ocp-denonce-une-grave-ingerence-p (texte différent en anglais : OCP Group refuses to participate in South Africa Trial that undermines UN Resolution Process & International Law, 13.07.2017, http://www.ocpgroup.ma/media/corporate-news/ocp-group-refuses-participate-south-africa-trial-undermines-un-resolution-proce )
- ↑ WSRW.org, La Cour Sud-africaine nie au Maroc la propriété du P sahraoui, 23.02.2018, https://www.wsrw.org/fr/archive/4101
- ↑ Pour en savoir plus sur l'arrestation, lire "Pillage intercepté - Le cas juridique de la saisie du phosphate du Sahara Occidental occupé commercialisé au niveau international" par Jeffrey Smith dans "Le profit avant la paix - Comment les intérêts commerciaux sapent l'autodétermination dans la dernière colonie en Afrique", 2018, E. Hagen, M. Pfeifer (eds), Sternberg Press.
- ↑ Cour de Justice de l'Union Européenne, Jugement de la cour (Grande Chambre), 21 décembre 2016, Cas C-104/16 P, Conseil de l'Union Européenne contre Front Polisario, disponible sur : www.curia.europa.eu
- ↑ WSRW.org, 28.02.2018, La compagnie maritime des Bermudes abandonne le Sahara Occidental, https://www.wsrw.org/fr/archive/4126
- ↑ South China Morning Post, 11.05.2008, Une ligne dans le sable, http://www.scmp.com/article/637220/line-sand
- ↑ Sysla, 27.07.2015, http://sysla.no/maritim/flere-rederier-har-klausul-mot-handel-ved-vest-sahara/
- ↑ Dagens Næringsliv, 13.04.2015, - En beklagelig glipp, http://www.dn.no/nyheter/naringsliv/2015/04/13/2157/Shipping/-en-beklagelig-glipp
- ↑ vest-sahara.no, 24.03.2009, Rederier avstår fra Vest-Sahara-handel, http://vest-sahara.no/al07x1213
- ↑ WSRW.org, 11.01.2019, Une entreprise de transport abandonne le Sahara Occidental, https://www.wsrw.org/fr/archive/4394
- ↑ Paradeep Phosphate Limited, About us, http://www.paradeepphosphates.com/index.php/page-news-choice-content\_show-title-about\_us
- ↑ Paradeep Phosphates Ltd, Who we are, company profile https://www.paradeepphosphates.com/who\_we\_are/company\_profile
- ↑ Business Maps of India, Paradeep Phosphates Limited (PPL), http://business.mapsofindia.com/national-fertilizers/public/pp1.html
- ↑ WSRW, 04.03.2015, Paradeep Phosphates with suspicious purchase in 2011/2012, https://www.wsrw.org/en/archive/3165
- ↑ Mindfull, Ballance Agri-Nutrients case study, http://www.mindfull.nz/case-studies/2015/2/18/ballance
- ↑ Ballance Agri-Nutrients, rapport annuel 2007, http://www.wsrw.org/files/dated/2009-02-09/ballance\_ar\_2007.pdf
- ↑ WSRW.org, 03.07.2008, Ballance Agri-Nutrients into politics, http://www.wsrw.org/al28x773

### 41

80. De Ballance à WSRW, 06.05.2014, [http://www.wsrw.org/files/dated/2014-05-06/ballance-wsrw\\_06.05.2014.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2014-05-06/ballance-wsrw_06.05.2014.pdf)
81. Ballance Agri-Nutrients, Ethical Sourcing, Ibid.
82. WSRW à Ballance, 07.03.2021, [https://vest-sahara.s3.amazonaws.com/wsrw/feature-images/File/124/60571fd48c153\\_20210307WSRW-BallanceAgriNutrients.pdf](https://vest-sahara.s3.amazonaws.com/wsrw/feature-images/File/124/60571fd48c153_20210307WSRW-BallanceAgriNutrients.pdf)
83. WSRW.org, 09.02.2021, China Molybdenum se tait sur ses possibles importations de minerais de conflit, <https://wsrw.org/fr/nouvelles/china-molybdenum-se-tait-sur-ses-possibles-importations-de-minerais-de-conflit>
84. Argus Media, 22.11.2019, OCP to expand operations in Brazil, <https://www.argusmedia.com/news/2021097-ocp-to-expand-operations-in-brazil>
85. WSRW.org, WSRW à Ravensdown, 07.03.2021, [https://vest-sahara.s3.amazonaws.com/wsrw/feature-images/File/123/60571e20ae290\\_20210307WSRW-Ravensdown.pdf](https://vest-sahara.s3.amazonaws.com/wsrw/feature-images/File/123/60571e20ae290_20210307WSRW-Ravensdown.pdf)
86. Ravensdown, 2020 Integrated Report, p. 11 and p. 18, <https://integratedreporting.ravensdown.co.nz/>
87. WSRW.org, De Ravensdown à WSRW – 8 avril 2019, <https://www.wsrw.org/a257x4623>
88. Conseil de sécurité de l'ONU, S/2002/161, Lettre datée du 29 janvier 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques, Conseiller juridique <http://www.un.org/Docs/journal/asp/ws.asp?m=S/2002/161>
89. Incitec Pivot Limited, About Incitec Pivot, <http://www.incitecpivot.com.au/about-us/about-incitec-pivot-limited/company-profile>
90. Incitec Pivot Limited, IPL Sustainability Report 2014, Products and Services, <http://www.incitecpivot.com.au/-/media/Files/IPL/Sustainability/Online%20Report/Report%20Sections/Products%20and%20Services/Raw%20Materials.pdf>
91. WSRW.org, de WSRW à Incitec Pivot, 03.12.2019, <https://www.wsrw.org/a257x4589>
92. WSRW.org, Courrier de EuroChem à WSRW, 12.02.2016, [http://wsrw.org/files/dated/2016-02-22/2016\\_02\\_12\\_eurochem\\_wsrw.pdf](http://wsrw.org/files/dated/2016-02-22/2016_02_12_eurochem_wsrw.pdf)
93. Verslo žinios, 03.10.2016, Prašymai veitui: Lifosa“ vI perka žaliavas iš okupuotos Vakar Sacharos, <https://www.vz.lt/sektoariai/pramone/2016/10/03/prasymai-veitui-lifosa-vel-perka-zaliavas-is-okupuotos-vakaru-sacharos>
94. WSRW.org, réponse de EuroChem à WSRW, 23.03.2017, <http://www.wsrw.org/a249x4135>
95. WSRW.org, de WSRW à EuroChem, 19 décembre 2019, <https://www.wsrw.org/a257x4626>
96. WSRW.org, réponse de EuroChem à WSRW, 4 février 2020, <https://www.wsrw.org/a131x4625>
97. South China Morning Post, 20.07.2018, Sinofert Holdings, <https://www.scmp.com/topics/sinofert-holdings>
98. De WSRW à Sinofert Holdings Ltd, 22.01.2019, [https://www.wsrw.org/files/dated/2019-01-26/wsrw-sinofert\\_22.01.2019.pdf](https://www.wsrw.org/files/dated/2019-01-26/wsrw-sinofert_22.01.2019.pdf)
99. SHARE, 02.08.2018, Shareholders applaud end of Nutrien’s Western Sahara sourcing, [https://share.ca/nutrien\\_western\\_sahara/](https://share.ca/nutrien_western_sahara/)
100. WSRW.org, 28.05.2018, Des investisseurs excluent Nutrien du fait du Sahara Occidental, <https://www.wsrw.org/fr/archive/4173>
101. WSRW.org, 11.08.2014, Tripoliven fait demi-tour : finalement il importe du Sahara Occidental, <https://www.wsrw.org/fr/archive/2948>
102. WSRW.org, 08.04.2016, P pour Pillage 2016, [https://www.wsrw.org/files/dated/2016-05-10/p\\_pour\\_pillage\\_2016.pdf](https://www.wsrw.org/files/dated/2016-05-10/p_pour_pillage_2016.pdf)
103. WSRW à Coromandel International Ltd, 04.02.2019, <https://www.wsrw.org/files/dated/2020-02-11/20200204-wsrw-coromandel.pdf>
104. WSRW.org, 21.10.2013, Impact Fertilizers stoppe les importations de phosphate du Sahara, <https://www.wsrw.org/fr/archive/2687>
105. De WSRW à Nidera, 21.06.2010, [http://www.wsrw.org/files/dated/2014-04-24/wsrw-nidera\\_21.06.2010.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2014-04-24/wsrw-nidera_21.06.2010.pdf)
106. WSRW.org, WSRW.org, 08.04.2012, Aucune importation de Nidera en Uruguay depuis 2009, <https://www.wsrw.org/fr/archive/2281>
107. WSRW.org, 23.07.2018, Un acteur clé quitte la scène du phosphate sale du Sahara Occidental, <https://www.wsrw.org/fr/archive/4236>
108. Nutrien, 01.08.2018, Nutrien’s 2nd Quarter and 1st Half Results demonstrate Strength in a compressed season, <https://www.nutrien.com/investors/news-releases/2018-nutriens-2nd-quarter-and-1st-half-results-demonstrate-strength>
109. De WSRW à Innophos Holdings 01.03.2018,

**42**

- [http://www.wsrw.org/files/dated/2018-03-01/2018.03.01\\_wsrw-innophos.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2018-03-01/2018.03.01_wsrw-innophos.pdf)
110. WSRW.org, Norway ethical council recommends exclusion of Innophos, 04.02.2015, <http://www.wsrw.org/a240x3138> Fonds de Compensation commun au régime général de pension, FDC Exclusion list [https://www.fdc.lu/fileadmin/file/fdc/Liste\\_d\\_exclusion\\_finale\\_20180608.pdf](https://www.fdc.lu/fileadmin/file/fdc/Liste_d_exclusion_finale_20180608.pdf) Danske Bank, Excluded Companies, <https://danskebank.com/-/media/danske-bank-com/file-cloud/2017/1/excluded-companies>
111. Adresseavisen, 05.02.2009, -Yara-profit pà okkupasjon, <http://www.wsrw.org/a141x1067>
112. WSRW.org, 26.08.2010, Mosaic n'importe plus de phosphates du Sahara Occidental, <https://www.wsrw.org/fr/archive/1573>
113. Nordea, Responsible Investment & Governance, Semi-Annual Report 2010, <https://www.slideshare.net/NordeaBank/responsible-investment-governance-annual-report2010>
114. Norwatch, 23.10.2009, Phasing out phosphate imports, <http://www.wsrw.org/a141x1263>
115. WSRW.org, 09.10.2008, La Belgique impliquée dans le commerce illégal de phosphate, <https://www.wsrw.org/fr/nouvelles/la-belgique-impliquee-dans-le-commerce-illegal-de-phosphate>
116. WSRW.org, Lettre de BASF à WSRW, 30.10.2008, BASF will not repeat Western Sahara imports [http://www.wsrw.org/files/dated/2014-04-24/basf\\_wsrw\\_30.10.2008.jpg](http://www.wsrw.org/files/dated/2014-04-24/basf_wsrw_30.10.2008.jpg)
117. WSRW.org, 24.11.2008, Un cabinet juridique américain refuse le dialogue, <https://www.wsrw.org/fr/archive/951>
118. WSRW.org, 08.12.2011, Un cabinet de juriste américain continue son lobby pro-occupation, <https://www.wsrw.org/fr/archive/2194>
119. PotashCorp, août 2014, minerai de phosphate du Sahara Occidental
120. WSRW.org, 06.03.2015, correspondance WSRW - DLA Piper, <http://www.wsrw.org/a240x3182>
121. WSRW.org, 06.03.2015, correspondance WSRW - Palacio y Asociados, février 2015, <http://www.wsrw.org/a240x3181>
122. Daily Mail, 14.04.2012, Miriam Clegg paid £400 an hour by mining giant accused of trampling on rights of Saharan tribesmen, <http://www.dailymail.co.uk/news/article-2129900/Miriam-Clegg-paid-400-hour-mining-giant-accused-trampling-rights-Saharan-tribesmen.html>
123. De WSRW à Dechert, 08.02.2016, [http://www.wsrw.org/files/dated/2017-03-29/2016.02.08\\_wsrw-dechert.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2017-03-29/2016.02.08_wsrw-dechert.pdf) De Dechert à WSRW, 11.02.2016, [http://www.wsrw.org/files/dated/2017-03-29/2016.02.11\\_dechert-wsrw.jpg](http://www.wsrw.org/files/dated/2017-03-29/2016.02.11_dechert-wsrw.jpg)
124. De WSRW à SenateSHJ, 11.02.2020, [https://www.wsrw.org/files/dated/2020-02-11/wsrw-senateshj\\_11.02.2020.jpg](https://www.wsrw.org/files/dated/2020-02-11/wsrw-senateshj_11.02.2020.jpg)
125. European Parliament, 26.06.2019, Briefing: EU fertilising products, [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2016/582010/EPRS\\_BRI\(2016\)582010\\_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2016/582010/EPRS_BRI(2016)582010_EN.pdf)
126. Arc 2020, 20.11.2018, EU : Provisional Agreement on Cadmium Limit of 60 mg/kg agreed, <https://www.arc2020.eu/cadmium-called-out-fertilizer-limits-agreed-at-plenary/>
127. TelQuel, 10.10.2016, Union européenne : menace sur les phosphates marocains, [http://www.telquel.ma/2016/10/10/union-europeenne-menace-les-phosphates-marocains\\_1517842](http://www.telquel.ma/2016/10/10/union-europeenne-menace-les-phosphates-marocains_1517842)
128. European Parliament Policy Department, Economic and Scientific Policy, February 2017, Scientific aspects underlying the regulatory framework in the area of fertilizers – state of play and future reforms, [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2016/595354/IPOL\\_IDA\(2016\)595354\\_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2016/595354/IPOL_IDA(2016)595354_EN.pdf)
129. WSRW, 10.03.2017, Le Maroc en faveur des métaux toxiques dans l'agriculture européenne, <https://www.wsrw.org/fr/archive/3776>
130. Africa Intelligence, 23.03.2017, OCP prepares cadmium offensive in Brussels, <https://www.africaintelligence.com/MCE/business-circles/2017/03/23/ocp-prepares-cadmium-offensive-in-brussels.108227133-ART>
131. Voir les communiqués de presse de la MACP, qui se terminent par l'avertissement : "Ce matériel est distribué par DJE, Inc. et le Centre maroco-américain pour la politique au nom du Gouvernement marocain. Des informations supplémentaires sont disponibles au ministère de la Justice à Washington, DC. "DJE signifie Daniel J. Edelman. Voir par exemple <https://www.securityinfowatch.com/home/article/10557604/moroccos-antiterrorism-efforts-dismantle-alqaeda-cell-and-earn-us-praise>
132. Institute for Environmental Studies, A possible EU wide charge on cadmium in phosphate fertilisers, p. 14. <https://ec.europa.eu/environment/enveco/taxation/pdf/cadium.pdf>

## Annexe 1 :

# Terminologie

**Affréteur** : l'entreprise qui a conclu un accord avec le gérant ou le propriétaire ou le gestionnaire d'un navire pour l'utilisation de ce navire.

**Port en lourd (Tpl ou DWT)** : le poids (en tonnes) que le navire peut transporter. 90 à 97% de cette capacité est la cargaison réelle. Le reste constitue le combustible de soute, les ravitaillements, l'eau, etc.

**Pavillon** : un navire bat pavillon du pays dans lequel il est enregistré, ce qui n'est souvent pas le pays dans lequel les entreprises dirigeantes ou propriétaires sont basées. De nombreux navires possédés et gérés par des entreprises basées dans des pays occidentaux sont enregistrés dans des pays qui ont un « registre ouvert ». On dit que les navires voguent sous « pavillon de complaisance ». Il n'y a pas de véritable lien entre ces navires et le pavillon du registre. La plupart des navires cités dans ce rapport battent de tels pavillons.

**Opérateur** : la société qui gère le navire, techniquement et/ou commercialement. Le gestionnaire peut être différent du propriétaire, bien que certains propriétaires gèrent leurs propres navires.

**Propriétaire enregistré** : la société qui est au moins propriétaire du navire. Le problème est qu'un navire possède souvent un propriétaire inscrit dont les actifs totaux ne sont que le navire concerné. La société pourrait bien appartenir à une autre société qui possède également un certain nombre d'autres « sociétés à un seul navire ». Cette société peut, à son tour, être la propriété d'une autre entreprise. Le nom et l'adresse de la société qui est la propriétaire enregistrée du navire sont facilement disponibles. Cependant, il est beaucoup plus difficile de connaître les détails du « bénéficiaire effectif », c'est-à-dire la société qui se trouve à la fin d'une chaîne de propriétaires.

**P & I Club** : l'assurance protection et indemnité, plus connue sous le nom d'assurance "P & I", est une forme mutuelle d'assurance maritime organisée par un Club P & I. Un P & I Club offre une couverture pour les risques que les assureurs traditionnels sont réticents à assurer. La couverture typique P & I comprend : les risques éventuels d'un transporteur pour les dommages causés à la cargaison pendant le transport ; les risques de guerre ; les risques de dommages environnementaux tels que les déversements de pétrole et la pollution.



# Annexe 2 :

# Les compagnies maritimes impliquées dans le transport controversé des phosphates, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020

WSRW a contacté le plupart des opérateurs représentant les 22 navires. Les courriers de WSRW, et les réponses reçues sont sur la page <https://www.wsrw.org/en/news/shipping-company-responses-to-p-for-plunder-2020>.

N°	Nom du navire	OMI	Pavillon	Départ du Sahara Occidental	Destination (importateur)	Arrivée	Port en lourd	Cargaison en tonnes, estimation	Propriétaire enregistré	Adresse du propriétaire	Nationalité du propriétaire	Propriétaire du groupe	Nationalité enregistrée du groupe propriétaire	Propriétaire du groupe, nationalité de la participation majoritaire	Opérateur	Adresse de l'opérateur	Opérateur - nationalité du contrôle	Nationalité de l'opérateur	Courriel de l'opérateur	Site internet de l'opérateur	P&I Club
1	STH Athens	9747390	Iles Marshall	1/26/2020	Tauranga/ Bluff, Nouvelle-Zélande (Ballance Agri-Nutrients)	3/10/2020	60508	59000	STH Athens LLC	C/O STH Commercial Management LLC, Suite 410, 201, Broad Str., Stamford CT 06901-2004, USA	Iles Marshall	Sea Trade Holdings Inc	Iles Marshall	USA	Oldendorff Carriers GmbH & Co	Willy-Brandt-Allee 6, 23554 Luebeck, Allemagne	Allemagne	Allemagne	fleet@oldendorff.com	oldendorff.com	Steamship Mutual
2	Rowan 2	9347889	Iles Marshall	1/27/2020	Paradip, Inde (Paradeep)	2/23/2020	53100	51460	Rowan 2 Shipping LLC	C/O Woodstreet Inc, 9th Fl., Dorset House, TaiKoo Place, 979, Kings Road, Quarry Bay, Eastern, Hong Kong, Chine	Iles Marshall	Woodstreet Inc	Iles Marshall	Hong Kong, Chine	Woodstreet Inc	9th Fl., Dorset House, TaiKoo Place, 979, Kings Road, Quarry Bay, Eastern, Hong Kong, Chine	Hong Kong, Chine	Iles Marshall	?	?	Britannia Steam Ship
3	Pacific Crown	9626924	Panama	3/3/2020	Paradip, Inde (Paradeep)	3/30/2020	56469	54140	Kmarin No 3A SA	C/O Kukje Maritime Investment Corp (Kmarin), 9th Fl., Kukdong Building, 112-44, Sogong-dong, Jung-gu, Seoul 04526, Sud Corée	Panama	Kmarin	Sud Corée	Sud Corée	HMM Co Ltd	194, Yulgok-ro, Jongno-gu, Seoul, 03127, Sud Corée	Sud Corée	Sud Corée	gys@hmm21.com	hmm21.com	Britannia Steam Ship
4	Golden Bonnie	9400875	Iles Marshall	3/31/2020	Santos, Brésil (Cobebbras?)	4/13/2020	32279	30800	Good Earl MI Ltd	Care of Taylor Maritime (HK) Ltd, 26th Fl., Vertical Square, 28, Heung Yip Road, Wong Chuk Hang, Hong Kong, Chine	Iles Marshall	Taylor Maritime HK Ltd	Hong Kong, Chine	Hong Kong, Chine	Fortuna Seaside Bulk Carriers	Philip Heymans Alle 3, 2900 Hellerup, Danemark	Danemark	Danemark	chartering@fortuna-seaside.com	fortuna-seaside.com	UK P&I Club
5	Van Star	9573842	Panama	4/13/2020	Tauranga/ Bluff, Nouvelle-Zélande (Ballance Agri-Nutrients)	5/20/2020	61508	59600	Beamer Investment Corp	C/O Northstar Ship Management Ltd, 20th Fl., Chinaweal Ctr. 414-424, Jaffe Road, Wan Chai, Hong Kong, Chine	Panama	Win Blue Shipping Corp	Panama	Hong Kong, Chine	Northstar Ship Management Ltd	20th Fl., Chinaweal Centre 414-424, Jaffe Road, Wan Chai, Hong Kong, Chine	Hong Kong, Chine	Hong Kong, Chine	common@nsshipmgt.com	nsshipmgt.com	Japan Ship Owners Mutual P&I
6	Beata	9037276	Panama	4/14/2020	Moji, Japon (Itochu?)	5/24/2020	9187	6600	Beata Shipping Ltd-MAI	C/O Intercoastal Shipping Ltd, Apartment 8, Mayflower Court, Msida, Malte	Iles Marshall	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Intercoastal Shipping Ltd-MTA	Apartment 8, Mayflower Court, Msida, Malte	Inconnu	Malte	?	?	The Shipowners' Mutual Protection and Indemnity Ass.
7	Trans Spring	9615482	Hong Kong	4/29/2020	Lyttelton/ Dunedin/ Napier, Nouvelle-Zélande (Ravensdown)	6/10/2020	56854	55000	Spring Maritime Ltd	C/O Amoyshipping Maritime Co Ltd, 26H, 99, Lujiang Dao, Siming Qu, Xiamen, Fujian, 361001, Chine	Hong Kong, Chine	Amoyshipping Maritime Co Ltd	Chine	Chine	Amoyshipping Maritime Co Ltd	26H, 99, Lujiang Dao, Siming Qu, Xiamen, Fujian, 361001, Chine	Chine	Chine	management@amoyshipping.com	amoyshipping.com	West of England Ship Owners' Mutual Insurance Ass.
8	Glovis Maine	9611022	Singapour	5/4/2020	Paradip, Inde (Paradeep)	5/30/2020	56686	54500	PST Management Pte Ltd	03-00, PIL Building, 140, Cecil Str., Singapour 069540	Singapour	Pacific International Lines	Singapour	Singapour	Pacific International Lines	03-00, PIL Building, 140, Cecil Str., 069540, Singapour	Singapour	Singapour	general@spp.pilship.com	pilship.com	The Standard Club
9	Yasa Venus	9848118	Iles Marshall	5/27/2020	Paradip, Inde (Paradeep)	6/21/2020	61076	59031	Nauru Shiptrade Inc	C/O Ya Sa Shipping Industry & Trading SA (Ya Sa Denizcilik Sanayi ve Ticaret AS), Ucpinarlar Caddesi 40, Kucuk Camlica Mah, Uskudar, 34674 Istanbul, Turquie	Iles Marshall	Ya Sa Shipping Industry	Turquie	Turquie	Ya Sa Shipping Industry	Ucpinarlar Caddesi 40, Kucuk Camlica Mah, Uskudar, 34674 Istanbul, Turquie	Turquie	Turquie	yasa.ship@yasasholding.com	yasasholding.com	The Standard Club
10	Lalis D	9613666	Liberia	6/6/2020	Santos, Brésil (Cobebbras?)	6/20/2020	55648	33000	Dido Navigation Ltd	Monrovia, Liberia	Liberia	Marmaras Navigation Ltd	Liberia	Grèce	Dido Navigation Ltd	Monrovia, Liberia	Grèce	Liberia	?	?	North of England P&I Association

No	Nom du navire	OMI	Pavillon	Départ du Sahara Occidental	Destination (importateur)	Arrivée	Port en lourd	Cargaison en tonnes, estimation	Propriétaire enregistré	Adresse du propriétaire	Nationalité du propriétaire	Propriétaire du groupe	Nationalité enregistrée du groupe propriétaire	Propriétaire du groupe, nationalité de la participation majoritaire	Opérateur	Adresse de l'opérateur	Opérateur - nationalité du contrôle	Nationalité de l'opérateur	Courriel de l'opérateur	Site internet de l'opérateur	P&I Club
11	BBG Confidence	9735830	Hong Kong	6/10/2020	Paradip, Inde (Paradeep)	7/11/2020	63409	61240	CLC Ship Chartering-X Co Ltd	C/O Jiangsu Sainty Assets Management Co Ltd, Room 303, Block A, Ruanjian Dadao, Yuhuatai Qu, Nanjing, Jiangsu Chine	Hong Kong, Chine	China Development Bank CDB	Chine	Chine	Beibu Gulf Shipping Ltd	Suite 1608, 16th Fl., China Merchants Tower, 168-200, Connaught Road Central, Hong Kong, Chine	Hong Kong, Chine	Hong Kong, Chine	?	?	The Swedish Club
12	Advance	9442225	Liberia	7/8/2020	Paradip, Inde (Paradeep)	8/11/2020	55638	53354	Hasbro Investments Inc	C/O Target Marine SA, 24, Kaningos Str., 185 34 Piraeus, Grèce	Iles Marshalls	Target Marine SA	Panama	Grèce	Target Marine SA	24, Kaningos Str., 185 34 Piraeus, Grèce	Grèce	Panama	contact@targetmarine.gr	targetmarine.gr	UK P&I Club
13	Asian Champion	9474656	Singapour	8/23/2020	Paradip, Inde (Paradeep)	9/16/2020	56562	54400	U-Ming Marine Transport-SNG	08-01, Cemtex Industrial Building, 5, Little Road, Singapour	Singapour	U-Ming Marine Transport Corp	Taiwan	Taiwan	U-Ming Marine Transport Corp	29th Fl., Taipei Metro Tower, 207, Dunhua S Road, Section 2, Da-an District, Taipei, 10602, Taiwan	Taiwan	Taiwan	uming@metro.feg.com.tw	uming.com.tw	Steamship Mutual
14	Glovis Maria	9543615	Bahamas	9/3/2020	Paradip, Inde (Paradeep)	9/26/2020	55705	24000	Maria Maritime Ltd	C/O Hyundai Glovis Co Ltd, 512, Yeongdong-daero, Gangnam-gu, Seoul, 06172, Sud Corée	Grande Bretagne	Hyundai Glovis Co Ltd	Sud Corée	Sud Corée	Hyundai Glovis Co Ltd	512, Yeongdong-daero, Gangnam-gu, Seoul, 06172, Sud Corée	Sud Corée	Sud Corée	webmaster@glovis.net	glovis.net	North of England P&I Association
					*Isabel, Philippines (Philphos?)	10/12/2020	29700														
15	IVS Windsor	9774458	Panama	9/25/2020	Tauranga/Bluff, Nouvelle-Zélande (Ballance Agri-Nutrients)	11/1/2020	60279	58400	M&M Shipholding SA	C/O Island View Shipping, 03-01, 200, Cantonment Road, Singapour	Panama	Meiji Shipping Group	Japon	Japon	Island View Shipping	03-01, 200, Cantonment Road, Singapour	Afrique du Sud	Singapour	info@grinshipping.com	grinshipping.com	UK P&I Club
16	Evriali	9405435	Liberia	10/1/2020	Paradip, Inde (Paradeep)	11/6/2020	53554	51700	Springfield Marine SA	C/O Zephyros Maritime Co, 39, Pavlou Bakogianni Str., Glyfada, 16675 Athens, Grèce	Liberia	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Zephyros Maritime Co	39, Pavlou Bakogianni Str., Glyfada, 166 75 Athens, Grèce	Inconnu	Iles Marshalls	info@zephyrosmar.com		North of England P&I Association
17	Royal Knight	9552355	Panama	10/23/2020	Paradip, Inde (Paradeep)	11/16/2020	58721	56800	Tateyama Naviera SA	C/O MMSL Japan Ltd, 7-1, Nihonbashi 2-chome, Chuo-ku, Tokyo, 103-6060, Japon	Panama	Chiba Shipping Co Ltd	Japon	Japon	Oldendorff Carriers GmbH & Co	Willy-Brandt-Allee 6, 23554 Luebeck, Allemagne	Allemagne	Allemagne	fleet@oldendorff.com	oldendorff.com	Britannia Steam Ship
18	Star Mistral	9684225	Liberia	11/9/2020	Paradip, Inde (Paradeep)	12/7/2020	63306	22000	Misty Sea Navigation Corp	80, Broad Str., Monrovia, Liberia	Liberia	Primerose Shipping Co Ltd	Iles Marshalls	Grèce	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu			The London P&I Club
					*Fangcheng, Chine (Inconnu)	12/25/2020	39400														
19	Abu Al Abyad	9494022	Liberia	12/7/2020	Paradip, Inde (Paradeep)	1/3/2021	57369	55511	Abu Al Abyad Shipping Inc	C/O Abu Dhabi Marine Operations & Services Company LLC (ADNOC Logistics & Services), 14th Fl., ZADCO Tower, PO Box 61, Abu Dhabi, UAE	Liberia	Abu Dhabi National Oil Co	United Arab Emirates	United Arab Emirates	ADNOC Logistics & Services	14th Fl., ZADCO Tower, Sheikh Khalifa Energy Complex, Corniche Rd, PO Box 61, Abu Dhabi, UAE	United Arab Emirates	United Arab Emirates	info@adnoc.ae	adnoc.ae	West of England Ship Owners' Mutual Insurance Ass.
20	Regius	9737113	Iles Marshalls	12/14/2020	Santos, Brésil (Cobebras?)	12/27/2020	33395	32400	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu			SKULD
21	Kenan	9644172	Malte	12/27/2020	Paradip, Inde (Paradeep)	1/22/2021	63250	60500	Hanyu 4 Ltd	C/O Ciner Gemi Acente Isletmeleri Sanayi ve Ticaret AS (Ciner Ship Management), Mithat Ulu Unlu Sokak 3, Sisli, 34394 Istanbul, Turquie	Iles Marshalls	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu		Inconnu	Inconnu			The Standard Club
22	Sinop	9644184	Malte	12/30/2020	Paradip, Inde (Paradeep)	1/24/2021	63200	60500	Hanyu 5 Ltd	C/O Ciner Gemi Acente Isletmeleri Sanayi ve Ticaret AS (Ciner Ship Management), Mithat Ulu Unlu Sokak 3, Sisli, 34394 Istanbul, Turquie	Iles Marshalls	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu		Inconnu	Inconnu			The Standard Club

\* Les navires Glovis Maria et Star Mistral ont probablement quitté Paradip sans avoir déchargé toute leur cargaison. WSRW estime que le Glovis Maria a ensuite transporté 29 700 tonnes vers Isabel, Philippines, et que le Star Mistral a ensuite transporté environ 39 400 tonnes vers Fangcheng, Chine.



“En revanche, la Cour conclut que les éléments et renseignements portés à sa connaissance n'établissent l'existence d'aucun lien de souveraineté territoriale entre le territoire du Sahara Occidental d'une part, le Royaume du Maroc ou l'ensemble mauritanien d'autre part. La Cour n'a donc pas constaté l'existence de liens juridiques de nature à modifier l'application de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale de Nations Unies quant à la décolonisation du Sahara Occidental et en particulier l'application du principe d'autodétermination grâce à l'expression libre et authentique de la volonté des populations du territoire”

Cour Internationale de Justice,  
le 16 octobre 1975

ISBN : 978-82-93425-40-3